

L'info



2023
JANVIER



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

SECTION FRANCE

n°45



**Assemblée Générale AIACE France :
Rendez-vous à Nantes du 1^{er} au 3 Avril 2023** **Page 5**

Des Ukrainiens dans un village Ardéchois **Page 23**



Bulletin de liaison de la Section France de l'AIACE



© Adobe Stock



René Guth
Président

SOMMAIRE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Jacques Babot, Marie-Claude Blin, Jacques Bonafons, Olivier Brunet, Michel Claessens, Georges Clet, Yves Gazzo, Jean Guégan, René Guth, Francis Gutmann, Eveline Lang, Serge Lebel, Anne-Marie Lits, Jean Meyer-Roux, Danae Penn, Ambroise Perrin, Jean-Pierre Pétilion, Martine Platteau-Guillaume, Arnaud Rohmer, France Soubeyran, Brigitte Soudier-Royer, Philippe Tabary, Michèle Thozet, Isabelle Tranchant, Kathleen Vande Walle, Jacques Vonthron.

EDITEUR RESPONSABLE

René Guth

REDACTION

Jacques Vonthron

RELECTURE

Serge Lebel
Michèle Thozet
Isabelle Tranchant

SECRETARIAT

Guénolée Legros

La revue semestrielle de l'info est publiée par l'Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne, section France, à destination de ses adhérents. Les avis exprimés dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

DESIGN & REPRODUCTION

OIB - Visual Design & Print

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

CONTACT

AIACE-France
12 avenue d'Eylau, 75116 Paris
Tél. 07 67 61 44 43
aiace.france@wanadoo.fr
www.aiace-fr.eu

Les photographies et illustrations sont libres de droit (car issues des photothèques personnelles des contributeurs) ; sinon leur origine est mentionnée pour chaque cliché.



Editorial

Le mot du Président

3

La vie de l'AIACE France

Vaccinations : Covid 19 (rappel) 4
Notre Assemblée Générale 2023 à Nantes 5
Salon de la dépendance de Paris (Novembre 2022) 6
Séminaire des Bénévoles AIACE-France 2023 à Nantes 8
Le Vademecum de l'AIACE France 9

La vie de l'AIACE Internationale

Teams After EC : notre réseau social

10

L'Europe

Université d'Automne du Mouvement européen France à Nice (Octobre 2022)

12

Nous avons fait l'Europe

Le détricotage d'une Directive : quelles leçons du Brexit pour le Marché Intérieur ? 14
Brèves de couloir (suite) 18
Les aléas du Marché Unique : deux domaines ciblés 21

Après la vie active...

Des Ukrainiens en Ardèche (suite) : la rentrée des classes 23
Vinson-sur-Verdon, le plus belge des villages provençaux 27
Témoignage : conférencier Team EUROPE DIRECT 29
Circulez, il n'y a rien à voir ! 32
L'art d'écrire les polars 35
Mes aventures potagères et culinaires (saison 2) 37

La vie dans nos régions

L'Occitanie au bord de la Grande Bleue 39
La section Grand-Est fête la Saint Nicolas à Metz 42

Bonne lecture

Les chemins creux du quotidien 44
Sang et Poussière, le nouveau polar médiéval 54
Temps variable : les années 30 à 60 d'un petit bourgeois du seizième 48
L'Ukraine et l'élargissement de l'UE : Enjeux à la lumière des expériences passées 50

Les écrivains francophones et l'Europe

Mon royaume littéraire pour l'Europe, Quentin Connu

52

Nouvelle rubrique : galerie photos des lecteurs

54

Le mot du Secrétaire

56

Le mot de la Rédaction en Chef

57

Bande-Annonce pour notre rencontre Nantaise

58

La rédaction des articles de ce numéro a été finalisée le 15 décembre 2022.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE
Section FRANCE

EDITORIAL

LE MOT DU PRÉSIDENT

DE LA GARONNE A L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Cher(e)s collègues et ami(e)s,

Les éditoriaux se suivent et se ressemblent parfois. Lorsque vous tiendrez entre vos mains l'INFO 45 nous serons en 2023 et notre comité a validé le programme de travail que j'avais déjà esquissé dans le numéro précédent.

Trois exemples illustrent mon propos.

► **Le séminaire de formation des bénévoles** est annoncé les 31 mars et 1er avril à Nantes. Le Bureau serre les derniers boulons du projet dans son ensemble. Le programme est validé ; un concentré de "tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le RCAM..." en un jour et demi. Les intervenants experts sont sélectionnés ainsi que les 30 premiers volontaires qui ont répondu à notre appel à manifestation d'intérêt. Le temps de former la relève et d' étoffer le maillage du territoire avec davantage de bénévoles de proximité est venu.

Mais nous voyons plus loin et voulons ouvrir cette formation au réseau des 15 sections nationales. Un petit contingent de places leur est réservé. La démarche poursuit une double finalité :

D'une part, nous cherchons à renforcer nos relations d'entre- aide bilatérales entre collègues confrontés aux mêmes situations difficiles et à injecter leurs expériences dans le contenu pédagogique. Solidarité partagée ! "Ensemble nous serons plus forts" claironnait dans les media belges une publicité d'assureurs !

D'autre part, les Institutions ne proposent pas une formation qualifiante maison à leurs futurs bénévoles et on peut le regretter. L'AIACE-INT se concentre sur le maintien en vie du réseau des Ambassadeurs et

promeut les échanges de bonnes pratiques entre bénévoles confirmés des sections nationales. A notre niveau, subsidiarité oblige, il nous appartient de préparer les futurs fantassins bénévoles de l'organisation.

Une grande section comme la nôtre peut y parvenir en grande partie avec un soutien limité du centre. Mais nous sommes conscients que toutes les sections ne possèdent pas la surface financière ou la masse critique suffisante pour organiser seules une action de formation similaire. D'où l'idée de les associer à notre démarche éducative à prix pour ainsi dire moins que coûtant. Nous leur demanderons simplement de couvrir leurs frais de voyage et de logement. Pour le reste ils seront nos hôtes.

► **L'assemblée générale** se tiendra également à Nantes, les 2 et 3 avril, dans la foulée du séminaire et immédiatement après le congrès annuel des Maisons de l'Europe qui a également choisi les bords de Loire pour sa rencontre annuelle. Perspectives d'échanges en vue...

► **Nous encourageons** la reprise des sorties organisées par les Délégations régionales comme avant la crise sanitaire afin de nous revoir et de (re)créer du lien social. Besoin d'autant plus prégnant que le contexte international et ses effets dans nos pays n'incite pas à déborder d'optimisme.

Au nom de l'équipe dirigeante je vous souhaite une bonne santé et beaucoup de bonheur dans votre vie en famille, avec les collègues et amis ainsi que beaucoup de succès avec vos projets et je vous dis à bientôt, à Nantes. 🇫🇷

LA VIE DE L'AIACE FRANCE



Jacques BABOT
Secrétaire général

Jacques Babot, Secrétaire Général de notre association, nous annonce les dispositions pour le Covid. Ces dispositions et procédures ont déjà été envoyées par courriel directement dès qu'elles étaient disponibles.

Un grand merci à lui-même et au secrétariat de Guénolée Legros d'assurer cette permanence sanitaire durant toute la période de la pandémie qui se poursuit encore.

Nous y avons fait appel en masse.

VACCINATION ANTI-COVID 19 (NOUVELLE GÉNÉRATION DE VACCINS ADAPTÉES AUX NOUVEAUX VARIANTS)

Nous vous suggérons de vous rapprocher de votre médecin généraliste qui vous donnera toutes les informations concernant l'organisation de la campagne vaccinale anti-covid 19 dans votre région et de sa liaison avec la campagne de vaccination antigrippale saisonnière.

Les médecins généralistes et les pharmaciens peuvent effectuer les vaccinations. **Selon les autorités sanitaires, la vaccination de rappel anti-covid 19 peut être faite en même temps que la vaccination contre la grippe saisonnière.**

La vaccination anti-covid 19 demeure entièrement prise en charge par la sécurité sociale française (pour les résidents en France). La délivrance du certificat vaccinal (3ème ou 4ème dose de rappel) européen est gratuite et peut être faite par les

centres de vaccination, les médecins généralistes et les pharmaciens.

Il suffit de donner votre code patient à 9 lettres indiqué sur vos attestations de vaccination précédentes. Attention l'injection de rappel doit obligatoirement être enregistrée dans vaccin covid avec le même code patient que les injections précédentes... (En cas de difficultés veuillez nous contacter).

Pour plus de détails veuillez consulter les posts de [service-public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15259)

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15259>

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15609>

N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficultés tant pour les vaccinations que pour l'obtention du certificat vaccinal ou les tests RT-PCR (qui demeurent pris en charge par la sécurité sociale Française, même sans carte vitale).

Notre secrétariat assure une permanence téléphonique les lundis matin, mercredis matin, jeudis matin et vendredis matin de 9:30 à 13:00.

Tel : 07 67 61 44 43

En attendant, prenez soin de vous !

SUR L'PONT DE NANTES UN BAL Y EST DONNÉ...

Jean-Pierre PÉTILLON
Secrétaire général adjoint

Non non y a une erreur, c'est une AG

Qui y s'ra donnée...

Le répertoire des chansons folkloriques françaises ne l'avait pas prévu, mais l'AIACE France le fait.

L'AIACE France organise son assemblée générale annuelle les **2 et 3 avril 2023 à Nantes**. D'ores et déjà, cochez ces dates sur votre calendrier. Venez nombreux, seul ou accompagné. Nous tiendrons cette assemblée générale à la suite du séminaire des bénévoles qui sera organisé à Nantes dans les deux jours qui précèdent.

La partie formelle de l'assemblée générale se tiendra le **dimanche 2 avril** de 9h00 à 12h00 dans les salons de l'hôtel Mercure au Centre-ville de Nantes. Nous aurons peut-être le plaisir d'accueillir le tout nouveau Président du Mouvement Européen Français. Un buffet sera ensuite offert à tous les participants avant la visite de la ville avec des guides. Trois circuits vous seront proposés :

- ▶ La visite des Machines de l'île pour 20 personnes maximum (le Grand Eléphant, les Machines de l'île et le Carrousel des Mondes marins)
- ▶ La visite du cœur historique (du Château des ducs de Bretagne, la place Graslin)

Le dimanche 2 avril en soirée, ceux qui sont intéressés, pourront embarquer sur un des bateaux nantais (<https://bateaux-nantais.fr/fr>) pour un dîner-croisière sur l'Erdre. En effet, si Nantes est bien sur le bord de la Loire, une autre rivière tout aussi belle et majestueuse traverse la Ville. Il s'agit de l'Erdre. Nous devrions découvrir les méandres de la rivière jusqu'à Sucé-sur-Erdre avec les berges éclairées par les projecteurs du navire.

Depuis le lancement du dernier bateau par le chantier naval nantais en 1987, la construction navale s'est concentrée à St Nazaire. **Lundi 3 avril**, les collègues intéressés auront l'occasion d'approcher les nouveaux monstres des mers lors d'une visite (en bus) des Chantiers de l'Atlantique à St Nazaire puis de visiter la ville de Guérande toute proche et de faire retour vers Nantes en traversant les marais salants.

J'espère que ces quelques lignes vous donneront envie de participer à notre assemblée générale et de venir découvrir NANTES. En effet, c'est toujours agréable de rencontrer ou de retrouver des collègues dans une atmosphère conviviale, calme et détendue.

Toutes les informations utiles pour votre venue à Nantes, les hébergements possibles, la liste précise des visites culturelles, le coût des différentes activités, les modalités pratiques d'inscription vous ont été communiqués récemment.

Ce sera avec un immense plaisir que l'AIACE France vous accueillera à NANTES les 2 et 3 avril 2023. »



© Adobe Stock



VISITE AU SALON DES SERVICES À LA PERSONNE ET DE L'EMPLOI À DOMICILE,

PARIS PORTE DE VERSAILLES, 29 ET 30 NOVEMBRE 2022

QUELS ENSEIGNEMENTS EN RETENIR ?

Isabelle Tranchant poursuit sa quête d'informations sur les services aux personnes âgées en France. Elle nous livre là ses impressions et conclusions bien utiles suite à sa récente visite au salon parisien des services à la personne. Lisez toutes affaires cessantes cet article qui fourmille d'idées nouvelles nous concernant toutes et tous, maintenant ou bientôt. Isabelle nous annonce aussi qu'elle complètera son document sur les services aux personnes âgées, d'ores et déjà disponible sur le site de l'AIACE France (voir dans le coin des adhérents).

C'était ma première visite, ce mardi 29 novembre à l'ouverture, à ce salon des services à la personne ("SAP") qui tenait sa 16^e édition. Dans les mêmes locaux avait lieu la 10^e édition du salon Silver Economy Expo, plutôt destiné à un public de professionnels (personnel des SAP, dirigeants d'établissements d'accueil et d'hébergement ou d'organismes de SAP).

Preuve de l'essor que ne cessent de prendre les activités de SAP et des débouchés en termes de marché que représente la gestion du vieillissement démographique de nos sociétés occidentales, ce sont plusieurs dizaines d'exposants qui étaient présents (voir la liste sur la page <https://www.salon-services-personne.com/espace-exposants/exposants-alpha.html#>), répartis entre 5 villages: associations de SAP, aidons les aidants, bien vivre sa retraite, résidences autonomie, emploi à domicile/emploi et recrutement. Une précision s'impose toutefois: les SAP s'adressent aux parents de jeunes enfants, aux personnes âgées, qu'elles soient ou non en perte d'autonomie, et aux personnes handicapées.

J'ai concentré ma visite sur les 4 premiers villages, en regrettant que les résidences autonomie ne soient représentées que par la Fédération des Marpa (hébergements à coût modéré pour moins de 25 résidents et situés en zone rurale) et qu'aucune autre catégorie d'hébergements alternatifs ne soit présente (sauf indirectement chez certains organismes de SAP). Quant au village consacré à l'emploi et au recrutement, il témoigne de la pénurie à laquelle est confronté le secteur et des efforts qui sont déployés pour attirer et fidéliser du personnel, aussi bien pour les SAP que dans les

établissements médico-sociaux. Sur d'autres stands, j'ai aussi constaté qu'un grand nombre de formations sont dispensées dans ce secteur afin de répondre à des besoins croissants.

Pour favoriser le bien vieillir à domicile, j'ai noté que, pour les adhérents de l'Île de France, plusieurs ateliers (en présentiel ou en visioconférence) sont organisés par le PRIF (Prévention retraite Île de France) sur la mémoire, la prévention des chutes, l'hygiène de vie, la nutrition, l'aménagement du logement, la marche, les activités à la retraite et l'initiation à l'internet. J'essaierai l'un des ateliers à distance pour voir si, en résidant dans les autres régions de France, il est possible de les suivre également, mais évidemment avec moins de possibilité d'interagir avec les autres participants.

La liste de ces ateliers est consultable sur le site <https://prif.fr/retraites/>. Ils sont gratuits et accessibles à tous les retraités franciliens, même s'ils ne sont pas affiliés à une caisse de retraite en France.

J'ai relevé la présence au salon de plusieurs grandes enseignes de SAP, organisées en réseau avec une couverture nationale. L'accent est mis sur le grand nombre d'agences membres de ces enseignes et sur le large éventail des services proposés.

Plusieurs stands renseignaient par ailleurs sur les services et dispositifs de téléassistance et télésurveillance à domicile ou en établissement. Depuis la montre connectée, en passant par la tablette, jusqu'au tapis connecté installé dans un lit ou au petit robot capable de se déplacer dans un logement, les

avancées sont continues. Il conviendra de suivre les évolutions dans le domaine des objets connectés, en sachant toutefois raison garder en fonction du coût.

Il faut néanmoins se rappeler que le particulier ne peut choisir tel ou tel équipement, car c'est l'organisme prestataire de SAP qui le fournit. Il est bon de se renseigner à l'avance sur le type de dispositif de téléassistance que ces organismes proposent avant de se décider pour l'un d'entre eux.

L'utilisation de tablettes et d'applications – comme le modèle proposé par DÔME, qui donne accès à un agenda pour la coordination des interventions, une messagerie accessible sous 4 profils différents, une liste de contacts, et des documents médicaux, factures et autres – sert aux aidants proches et au personnel des SAP ou des soins à domicile à assurer une meilleure coordination des services et des soins. Ces dispositifs devraient fortement se développer à l'avenir, notamment dans le contexte du "Séjour du numérique en santé", et en particulier du programme ESMS numérique qui vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Ce programme repose principalement sur le déploiement d'un "dossier usager informatisé" (DUI) pour chaque personne accompagnée, lequel communiquerait directement avec le "dossier médical partagé" (DMP), auquel les affiliés RCAM n'ont pas accès s'ils n'ont pas de carte Vitale. C'est un nouvel argument qui plaide en faveur de l'octroi de la carte Vitale aux affiliés du RCAM.

Des conseils sur l'adaptation de son logement étaient dispensés sur les quelques sites présents tels que Bel'Avie ou Handieasy.

J'ai également remarqué les efforts pour familiariser les personnes âgées avec le numérique, par exemple l'atelier du PRIF "Bien sur internet", ou encore CLIC&MOI par une mise en relation avec des étudiants.

À signaler également les stands de l'URSSAF, du Particulier Emploi ou encore du FEPEM (Organisation socioprofessionnelle des particuliers employeurs) auprès desquels il était possible d'obtenir des informations et des brochures sur le statut du particulier employeur d'un salarié à domicile ou utilisateur de SAP, ainsi que sur le mode de rémunération et les avantages fiscaux, y compris l'avance immédiate (le montant du crédit d'impôt étant alors déduit chaque mois de la facture à payer). Il est bon de rappeler à cet égard que

les avantages fiscaux pour l'emploi de salariés à domicile ou le recours à des prestataires de SAP sont accordés aux particuliers, qu'ils soient ou non en situation de perte d'autonomie. Une remarque utile à formuler: les personnes en situation de dépendance ne seront éligibles à l'avance immédiate pour les SAP qu'à compter de 2023.

La certification ou la labellisation comme garantie d'une meilleure qualité semble aussi en bonne voie. C'est ainsi que l'AFNOR octroie des certifications NF sur les services et la qualité de vie dans les accueils et habitats pour seniors, sur la téléassistance au domicile ou les services aux personnes à domicile. Ce peut être un bon indicateur dans la recherche d'organismes de SAP ou de structures d'hébergement.

Sur la partie du salon consacrée à la Silver Economy Expo que je n'ai pas visitée, mon attention a été attirée par la présence de nombreux stands de gérontopôles. La France compte actuellement neuf de ces centres d'expertise et de recherche qui ont pour mission de répondre aux besoins du secteur dans son ensemble (institutions, chercheurs, entreprises, patients, familles) et de promouvoir la santé des personnes âgées. Un dixième gérontopôle est d'ailleurs en cours de création dans les Hauts de France. Leurs travaux, selon une approche pluridisciplinaire et multithématique, auront indéniablement un impact sur les moyens mis en œuvre pour faire face au vieillissement de nos sociétés. À suivre de près.

De nombreuses conférences étaient organisées sur les deux journées. J'ai personnellement assisté à la conférence sur le CESU. Je compte aussi les suivre en replay dès qu'elles seront chargées sur le site web du salon.

Si vous êtes intéressés, retenez que le prochain salon des SAP aura lieu à Paris les 28 et 29 novembre 2023.

N'hésitez pas non plus à vous renseigner pour savoir quels salons analogues se tiennent dans votre région.

Je complèterai par ailleurs le long document sur les services aux personnes âgées en France en ajoutant les informations utiles glanées au fil de ma visite et les sites web intéressants à connaître. »

Adresses des sites web des deux salons: <https://www.salon-services-personne.com/particuliers/> et <https://www.silver-economy-expo.com/deux-jours-pour-decouvrir-les-demieres-innovations-et-saisir-les-opportunites-de-la-filiere/>



SÉMINAIRE DE FORMATION DES BÉNÉVOLES NANTES / 31 MARS ET 1ER AVRIL 2023

René Guth
Président

Michèle Thozet
Membre du Comité,
(Alpes Maritimes-PACA)

"Bonjour, votre carte Vitale s'il vous plaît ?" non, nous ne l'avons pas et bien souvent, nous sommes perdu(e)s devant les formalités administratives de santé que nous affrontons quotidiennement le grand âge venant. L'AIACE France déploie sur tout le territoire des bénévoles pour aider ses adhérents. À l'occasion de notre Assemblée générale cette année à Nantes, nous organiserons pour ces bénévoles un séminaire de formation dont Michèle Thozet nous présente le projet.

Une partie de l'activité de l'AIACE France consiste à venir en aide à nos collègues dans le domaine de la prise en charge, par notre régime d'assurance maladie, des problèmes de santé qu'ils rencontrent, mais aussi dans tous les domaines liés aux spécificités de notre situation administrative et fiscale en particulier.

Depuis 2013, la situation du bénévolat de l'AIACE en France a évolué positivement : nous sommes actuellement 52 bénévoles répartis dans les différentes Régions. Mais il y a encore trop peu de bénévoles dans certaines Régions par rapport au nombre de pensionnés. De plus, nous vieillissons et viendra le jour où nous aurons besoin de relève !

Aussi, un Séminaire de formation des bénévoles aura lieu à Nantes les 31 mars et 1er avril 2023. Il fait suite à deux précédents Séminaires qui ont eu lieu respectivement à Nice les 8 et 9 octobre 2013 et à la Rochelle les 13 et 14 octobre 2016.

Ce nouveau Séminaire prend en compte les enseignements tirés de nos débats à Nice et à la Rochelle. Il sera essentiellement pratique : l'objectif est qu'au soir du 1^{er} avril, les "apprentis bénévoles" puissent répondre aux questions généralement posées par les adhérents : "je vais me faire opérer, comment constituer mon dossier ?", "je dois préparer un dossier pour une maladie grave, pouvez-vous m'aider ?", ou

encore "je pars en voyage, quels documents prendre avec moi ?" Comme on ne peut pas toujours répondre à toutes les questions, "une boîte à outils" leur sera présentée pour qu'ils sachent où trouver les informations et comment s'en servir ou à qui les demander dans le réseau du bénévolat en France. Enfin, une partie du Séminaire sera consacrée à la dépendance, sujet d'importance qui devra être source de réflexion pour l'avenir : à quels services s'adresser en France ? Comment trouver et engager un ou une garde-malade ? Quelle prise en charge pour les affiliés au RCAM et pour les adhérents qui ont une carte vitale ?

Des cas concrets seront présentés relatant les expériences d'entraide que nous avons vécues.

Un appel à manifestation d'intérêt a été envoyé à tous les adhérents : une trentaine d'entre eux ont posé très rapidement leur candidature, ce qui montre que le désir d'entraide est toujours bien vivant parmi nous.

Nous avons fait appel à des intervenants qui font partie du Comité AIACE France mais nous souhaitons donner à cette rencontre une dimension plus large en invitant la Présidente d'AIACE internationale, Dominique Deshayes et des collègues d'autres Etats membres comme le Danemark, l'Espagne ou le Portugal. Nous espérons ainsi faire vivre à l'avenir un réseau de bénévolat européen. 🇫🇷

AIACE-FRANCE

Association internationale des anciens de l'Union européenne, section France



LE VADEMECUM DE L'AIACE FRANCE

Brigitte Soudier-Royer
(Membre du Comité, Vaucluse, PACA)

Comme annoncé précédemment, et notamment via l'INFO 44, la nouvelle version du Vademecum est disponible depuis août 2022 sur le site aiace-fr.eu, sous l'onglet "le coin des adhérents" - "vous aider dans vos démarches". Ses annexes, documents et formulaires divers, sont également disponibles sur le site et d'accès facile.

S'agissant d'un outil destiné à assister tout un chacun dans le cadre des procédures et réglementations du PMO notamment, il est nécessaire de le mettre à jour régulièrement pour tenir compte de tout changement ou de toute nouveauté dans l'application de ces procédures.

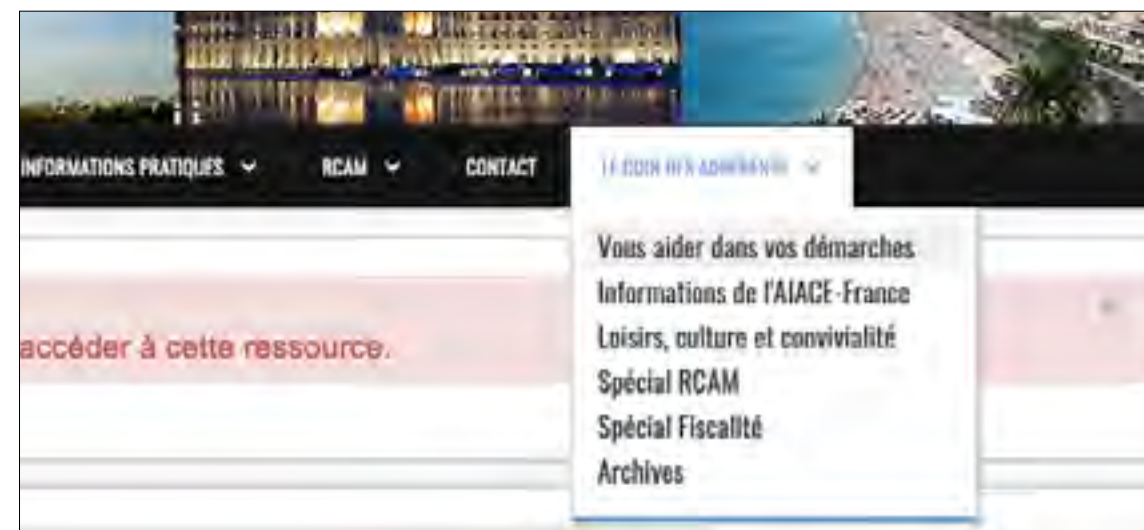
Le Vademecum s'enrichit aussi des expériences des bénévoles de la section, ceux-ci ayant à intervenir régulièrement pour aider à la solution des problèmes qui leur ont été soumis par les adhérents.

Par ailleurs, il est apparu que les indications permettant la recherche aisée des informations dans le texte n'étaient pas accessibles à tous selon l'outil informatique dont chacun dispose.

L'avant-propos du Vademecum a donc été modifié pour tenir compte de cette difficulté et préciser la manière la plus simple de parvenir à l'information souhaitée. De même que quelques défauts de jeunesse, comme certains liens inactifs, ont été corrigés.

C'est ainsi qu'une mise à jour a été faite en novembre 2022 et le Vademecum que vous consultez maintenant en tient compte.

Si vous avez des commentaires ou des difficultés à consulter ce Vademecum, **n'hésitez pas à en faire part au secrétariat qui transmettra.** 🇫🇷



LA VIE DE L'AIACE INTERNATIONALE

TEAMS AFTER EC NOTRE RÉSEAU SOCIAL

Anne-Marie Lits - Martine Platteau-Guillaume
Helpdesk AIACE Internationale

Vous avez quitté les institutions il y a longtemps – ou moins longtemps – mais vous avez le spleen de cet environnement multiculturel ? Vous avez des doutes, des questions sur certains points pratiques mais vous ne trouvez pas les sources d'information officielles ?

Vous aimeriez échanger sur des sujets d'actualité avec d'anciens collègues mais vous n'êtes pas habitués aux réseaux sociaux et autres technologies permettant de communiquer à distance ? Prenez la peine de découvrir le réseau social, Teams After EC, dédié UNIQUEMENT aux anciens des Institutions européennes, sans EU Login et dans un environnement sécurisé : Anne-Marie Lits et Martine Platteau-Guillaume (Helpdesk AIACE Internationale) nous le présentent.



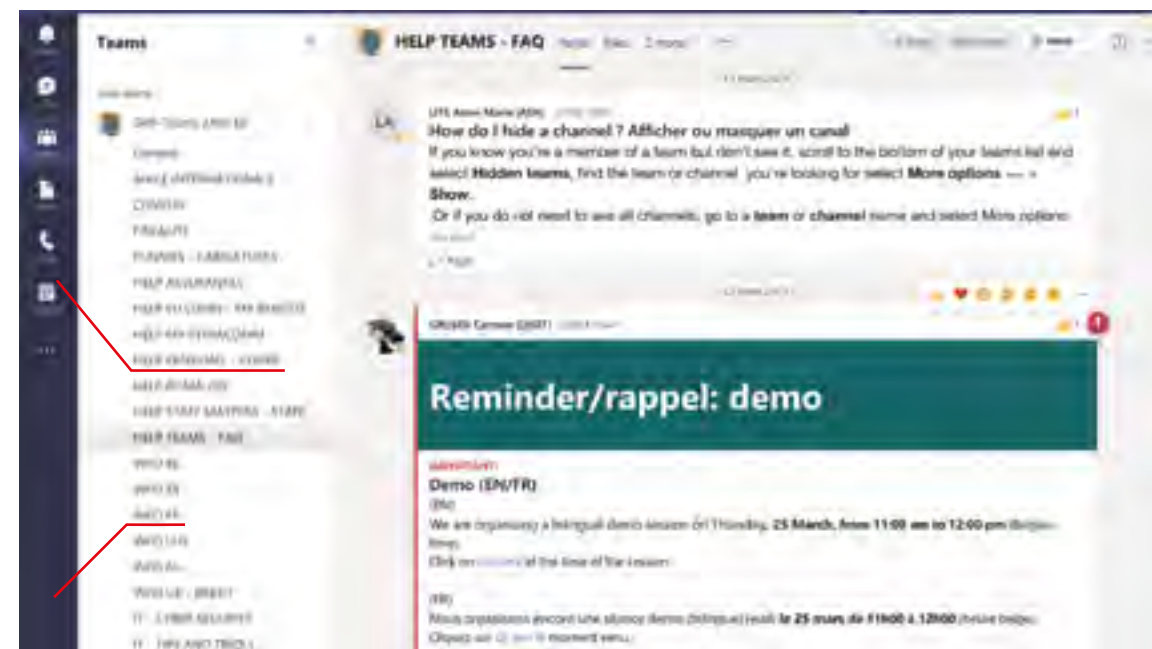
La Commission Européenne a mis à disposition des anciens fonctionnaires et agents des Institutions et organes européens à la retraite un réseau social de discussion et d'échange d'informations qui leur permet d'être connectés dans un environnement sécurisé.

Soyez au courant des décisions et infos utiles que l'Administration publie "à chaud" avant l'envoi par email ou version papier.

Retrouvez d'anciens collègues, participez à des formations ou présentations en ligne. Si vous n'aimez pas le "direct", visualisez ultérieurement les vidéos de ces sessions à votre propre rythme.

Teams After EC facilite la circulation des idées et organise les échanges sous forme de sujets d'intérêt, appelés canaux, auxquels vous choisirez d'adhérer ou non.

Vous pourrez lancer ou participer à un débat, ajouter le cas échéant un argument, un lien, un dessin humoristique ou non, pour appuyer votre discours, ou encore publier une idée, solliciter l'avis des collègues.



De nombreux documents d'aide - officiels ou non - destinés aux retraités moins à l'aise avec l'outil informatique sont disponibles pour vous aider ou pour vous aider ou vous inciter à utiliser les diverses applications de la Commission Européenne via les canaux (rubriques) appelés HELP : RCAM-JSIS, PENSION, STAFF CONTACT, EU LOGIN/ MYREMOTE, etc.) créés par l'AIACE Internationale.

Des rubriques d'information par pays sont disponibles également. Libre à vous de simplement suivre les infos ou d'animer ce canal.

Pour vous inscrire, un simple e-mail avec vos coordonnées (nom, prénom et numéro de pension) à envoyer à HR-TEAMS-AFTER-EC@ec.europa.eu et vous recevrez une invitation avec les instructions à suivre.

Teams After EC est votre outil qui pourrait évoluer en fonction des moyens technologiques actuels mis à disposition et en fonction des desiderata et besoins exprimés.

Que vous soyez acteur actif ou observateur, vous y retrouverez en tous cas des anciens collègues ou des informations utiles, voire précieuses.

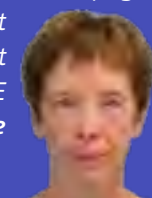
Pour rappel, **il ne faut PAS d'EU Login** pour accéder à TEAMS After EC mais seulement un compte

Microsoft que vous possédez sans doute déjà via adresse Hotmail, Outlook ou si vous utilisez Ms Office (Word, Excel, etc.). À défaut vous pourrez créer un tel compte facilement et gratuitement.



Teams After EC est accessible sur PC, tablette et smartphone. Les ayants droit disposant d'un numéro de pension ont également la possibilité d'y demander accès. 🇫🇷

Les membres de l'Association rencontrant des difficultés pour la mise en route de leur page propre dans "Teams After EC" peuvent adresser leurs questions (uniquement par mail) au secrétariat de l'AIACE qui prendra contact avec Eveline Lang pour réponse.



L'EUROPE

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DU MOUVEMENT EUROPÉEN FRANCE, À NICE



Mouvement
Européen
France



Olivier Brunet
(Loire-Atlantique, Pays-de-Loire)

Les Universités d'Automne du Mouvement Européen - France (MEF) représentent un beau et grand moment de réflexion sur diverses thématiques européennes et aussi de rencontre conviviale. L'AIACE France, membre du MEF, y participe chaque année. En 2022, elles se sont tenues à Nice ; Olivier Brunet nous y a représentés.

Le Mouvement européen France (MEF) a tenu ses Universités d'automne à Nice, du 21 au 23 octobre 2022, après Troyes en 2020 et Vannes en 2021. L'événement a rassemblé plus de trois cents personnes. J'ai eu le plaisir d'y représenter à la fois l'AIACE France et ma section locale MEF de Loire Atlantique.

Thème central de ces Universités : la culture, ciment de l'Union européenne. Les tables rondes ont montré comment la culture nous unit, nous tous Européens, dans notre diversité.

Le Mouvement européen France, dans son appel publié en novembre, nous invite à contribuer au rayonnement de la culture européenne, en donnant une place centrale à notre histoire commune. Défendons aussi une Europe de la création et du patrimoine culturel, vecteur incontournable de notre identité commune. Sans oublier notre diversité : le Breton que je suis est fortement attaché, aussi, à la défense des langues et cultures régionales.

Ces rencontres sont toujours un moment privilégié pour échanger sur les bonnes initiatives entre sections locales du Mouvement européen. C'est ainsi que j'ai participé à un atelier où les collègues d'Alsace mettaient en valeur une consultation citoyenne locale sur l'Europe, et où ceux d'Ile de France parlaient de leur projet "l'Europe au coin de ma rue".

Coup de chapeau à Odile Menozzi, la Présidente du Mouvement européen des Alpes Maritimes, qui a su nouer des partenariats, dans une région où les voix pro-européennes ont souvent du mal à se faire entendre. C'est ainsi qu'à Nice, le Mouvement européen coopère bien avec la Ville et la Métropole, la Région, et le puissant journal Nice Matin. Et, lors de la remise du label "ville européenne" à Nice, le Maire, Christian Estrosi, dans son intervention en clôture des Universités, a porté un plaidoyer pro-européen agréable à entendre.

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région de France où résident un grand nombre d'adhérents de l'AIACE France. Cet élément, que j'ai souligné, lors des réunions du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale, m'invite à vous dire "collègues de la région, manifestez-vous auprès du Mouvement européen, dans ses sections locales à Nice, Toulon et Aix-en-Provence". Bien sûr, vous pouvez aussi contacter d'abord votre Déléguée régionale, Michèle Thozet, ou moi-même, pour faire le lien avec le Mouvement européen.

Cette année, l'Assemblée générale du Mouvement européen France a connu un temps particulièrement important, lié au prochain changement de Président.

Yves Bertoncini, qui nous avait fait le plaisir d'intervenir brillamment lors de l'Assemblée générale de l'AIACE France à Toulouse, au mois de mai dernier,

va bientôt passer le relais, au terme de son second mandat de trois ans. Les trois candidats à sa succession étaient présents à Nice : Sandrine Gaudin, Olivier Mousson et Hervé Moritz. Le choix final a été fait, à l'occasion d'une Assemblée générale du MEF à Paris, le 10 décembre 2022 : Hervé Moritz est le nouveau président du Mouvement.

Nous tous, à l'AIACE, nous pouvons – j'en suis convaincu – réaliser nos envies et saisir les opportunités pour parler d'Europe dans nos territoires, ou, plus simplement, maintenir une compétence linguistique.

Pour ma part, je mêle plusieurs engagements. Je suis Vice-Président du Mouvement européen en Loire Atlantique aussi Administrateur à la Maison de l'Europe, à Nantes, où coopérer avec une jeune équipe salariée pleine de talents est un vrai plaisir ! Je fais également partie du réseau de conférenciers "Team Europe Direct", et j'assure quelques heures d'enseignement à l'Université de Nantes.

Je me tiens bien volontiers à la disposition des collègues de l'AIACE qui voudraient en savoir davantage sur les activités européennes, comme celles que je viens de décrire, ou pour échanger sur nos propres engagements.

Venir à Nice était aussi l'occasion de combiner un engagement pro-européen et des moments de partage, en toute convivialité, avec des collègues et amis de toute la France.

Le charme de Nice ne se résume pas à la célèbre Promenade des Anglais. Venez découvrir la vieille ville, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2021. Ses rues étroites portent la marque d'un urbanisme de ville fortifiée italienne à l'époque moderne. Rien d'étonnant, car Nice n'est française que depuis 1860. Et ses nombreux "palais" témoignent de l'attractivité de Nice à la "Belle Époque".

Nice est une belle destination, aussi dans une vision européenne. Sa cuisine locale ne se limite évidemment pas à la salade niçoise : l'Italie y est bien présente, là aussi, pour le plaisir du palais ! Venez découvrir la promenade du Paillon, cette longue "coulée verte". Et visiter les Musées Matisse et Chagall, que, personnellement, je garde pour une prochaine fois !

Rendez-vous aux prochaines Universités d'automne du Mouvement européen France en octobre 2023, à Strasbourg ! 🇫🇷



© Mouvement Européen - Alpes-Maritimes

NOUS AVONS FAIT L'EUROPE

LE DÉTRICOTAGE D'UNE DIRECTIVE QUELLES LEÇONS DU BREXIT POUR LE MARCHÉ INTÉRIEUR ?

Les informations et opinions contenues dans cet article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle de l'Institution.

Nous avons, tous, tout au long de notre carrière professionnelle, construit l'Europe par ses règlements, ses directives et nous ne pouvions pas imaginer que le contraire puisse arriver. Arnaud Rohmer (Fonctionnaire en activité auprès du Secrétariat Général Unité H2 "Accords entre l'UE et le Royaume-Uni") vient de terminer la période de négociations intenses du Brexit & ainsi "détricoté" l'acquis communautaire concernant le Royaume Uni. Il a eu l'extrême amabilité de nous en décrire quelques facettes. Écoutons son témoignage.

On ne peut que regretter le choix du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne, et constater que les négociateurs britanniques ont fixé comme ligne claire de leurs positions le refus de toute association au Marché Intérieur et à l'Union Douanière de l'UE. Il était alors inévitable que l'accord un temps dit "futur", et désormais bien actuel, entre l'Union et le Royaume-Uni, se modèle autour des partenariats commerciaux les plus standards. Certes, absence de droits de douane et de quotas douaniers font de l'Accord de coopération et de commerce un accord particulièrement libéral, mais pas plus.

Quelles sont donc les différences entre cet Accord et le Marché Intérieur ? Elles sont connues, et peuvent être résumées ainsi : en l'absence de reconnaissance entre les réglementations nationales – devenue impossible puisque la Cour de Justice n'assure plus une interprétation unique d'un droit commun disparu – les quatre libertés (circulation des personnes, biens, services, capitaux) ne sont plus en vigueur entre les deux blocs. Il n'y a donc plus aucun droit de principe pour les individus et les personnes d'avoir une activité économique sur le territoire de l'autre Partie.

Mais l'on objectera immédiatement que ce n'est là qu'une description biaisée du problème. En échange de cette perte d'accès au Marché Intérieur, le Royaume-Uni aurait gagné une autonomie réglementaire qui lui permettrait de se soustraire aux fameux "diktats de la technocratie bruxelloise", comme les tabloïds surnomment affectueusement les Règlements et Directives qui organisent le Marché Intérieur. On gagnerait en flexibilité, l'économie tournerait mieux.

Plusieurs exemples montrent qu'en quittant l'écosystème juridique et réglementaire du Marché Intérieur, le Royaume-Uni s'est coupé d'avantages économiques tangibles. En effet, le coût de la non-Europe n'est pas seulement lié à la fin de la libre circulation des marchandises et des services – un bon accord commercial n'est un substitut limité – mais réside aussi dans l'obligation de dupliquer un appareil normatif et d'expertise très complexe. Il est difficile de détricoter à son profit un ouvrage aussi patiemment fabriqué que le droit du Marché Intérieur. Cela peut d'ailleurs rendre sans doute optimiste pour l'avenir de l'Union, mais ne doit pas interdire de nous interroger sur les moyens d'en améliorer encore l'efficacité et l'intégration.

La libre circulation n'est pas tout

Le diable est dans les détails, et le gérant de la boutique parisienne de cette enseigne de distribution britannique bien connue a appris à ses dépens qu'une négociation menée sur des bases idéologiques risque de souvent les négliger.

Le Royaume-Uni avait clairement affiché ses lignes rouges avant la négociation, et les aura constamment rappelées ensuite. Parmi celles-ci, refus total de rester dans le, ou une forme de, Marché Intérieur, ni dans l'Union douanière, ou une forme ad hoc de celle-ci. C'est donc en tant que partenaire pleinement souverain que le Royaume-Uni entendait désormais commercer avec l'Union, et même le bâtiment pour les rounds de négociation à Londres semblait choisi pour le souligner, décoré de multiples affiches à la gloire de la Grande-Bretagne, vantée comme terre de commerce, d'investissements, de croissance et d'innovation.

Mais le commerce sans intégration réglementaire ne peut concerner que la production authentiquement "nationale" des deux partenaires. Ce sont des dispositions très techniques, les règles d'origine, qui déterminent si un bien peut bénéficier de l'accord commercial (car il est d'origine "britannique" ou "européenne") ou pas. Et parmi les règles d'origine négociées avec le Royaume-Uni, il est précisé qu'un bien d'origine européenne ne peut acquérir une origine britannique sans qu'il soit l'objet de transformations suffisamment importantes sur le territoire britannique (et, bien entendu, la réciproque pour un bien britannique transformé dans l'UE).

C'est donc logiquement que les chaînes de distribution britanniques, dont les centres logistiques se trouvent sur territoire britannique, se sont vu imposer des droits de douane lorsqu'elles revendaient des produits européens sur le territoire de l'Union. Et, dans le cas du gérant de la boutique parisienne évoquée, que les douanes françaises ont exigé le paiement de droits de douane, TVA et droits d'accise sur des bouteilles de vins pourtant français et vendus en France – celles-ci avaient été entreposées sur le territoire britannique et non transformées.

La libre circulation n'est pas qu'un principe, elle ne peut être effectivement appliquée que dans un cadre légal précis et qui apporte la confiance aux parties prenantes de ce marché unique. Le Brexit a montré que ces dimensions sont indissociables.

La non-Europe : un coût clair mais pour quels bénéfices ?

L'Union européenne est souvent critiquée pour son droit tatillon et sa réglementation hyper-spécifique qui semble toucher le moindre produit courant. On y oppose souvent le bénéfice d'une mutualisation des coûts et la puissance du nombre : un puissant marché permet de défendre plus facilement ses propres standards dans les négociations internationales, et permet de mutualiser les coûts de la protection des frontières extérieures.

Le coût de la non-Europe n'est pas un mythe. Le Royaume-Uni doit désormais reconstruire tout un ensemble d'agences de réglementation, de supervision, accroître considérablement les capacités de ses corps d'inspection, notamment douanes et vétérinaires. Plusieurs rapports parlementaires britanniques ont souligné à quel point cette dimension a été sous-estimée par les autorités gouvernementales, et s'inquiètent du retard pris dans ces domaines. Certes, les États membres conservent la quasi-totalité des capacités de mise en œuvre du droit européen, y compris aux frontières de l'Union, mais la possibilité de compter sur la Commission pour assurer, notamment, le suivi et le développement du cadre juridique commun permet d'allouer les ressources à d'autres tâches. Le Royaume-Uni doit désormais tout faire tout seul, y compris ce que la Commission faisait auparavant pour lui – et qu'elle continue à faire pour 27 pays.

Quid, alors, des bénéfices tirés de l'agilité réglementaire retrouvée, hors du carcan de l'Union européenne ? Là encore, la réalité s'avère, au mieux, contrastée. Oui, le Royaume-Uni peut désormais choisir seul ses orientations réglementaires, mais agit in fine dans le cadre des mêmes contraintes que l'Union. C'est une liberté sous surveillance, des acteurs économiques ou des institutions internationales.



© Adobe Stock

Dans le domaine des services financiers, par exemple, de nombreuses annonces faites par le Royaume-Uni (encourager l'investissement des assurances dans les infrastructures, adapter la réglementation prudentielle à la taille des opérateurs visés, simplifier les procédures documentaires pour les clients professionnels) sont quasi-identiques à celles sur lesquelles travaille aujourd'hui l'UE : issues d'un cadre commun adopté suite à la crise mondiale de 2008, les règles ont fait l'objet de critiques similaires des institutions financières des deux côtés de la Manche (et, dans une moindre mesure, de l'Atlantique). En matière de finance, l'impression actuelle est que la souveraineté retrouvée se limite à la suppression de la limitation des bonus pour les banquiers.

Plus surprenant encore, notamment dans le domaine des biens, les opérateurs économiques britanniques eux-mêmes appellent les autorités à la prudence en matière de divergence avec les standards de l'Union. Si la simplification des procédures et autorisations et un appel général à plus de dérégulation restent de mise pour ces parties prenantes, la crainte est forte de voir deux corpus réglementaires totalement diffé-

rents émerger, qui obligerait alors les entreprises à développer deux chaînes de production différentes. Certaines ont déjà annoncé qu'elles ne souhaitent pas faire cet investissement.

Par exemple, en matière de réglementation des produits chimiques, si les autorités britanniques sont appelées par le secteur privé à alléger les procédures d'autorisation et d'entrée dans la liste des produits autorisés, aucun appel à un "big bang" massif n'a été enregistré. Et bien sûr, les ONG environnementales et associations de consommateurs penchent quant à elles plutôt pour conserver le haut niveau de protection qu'offrait le droit européen.

LE MARCHÉ INTÉRIEUR, INDÉTRICOTABLE ?

On ne remplace pas le Marché Intérieur par une "simple" relation commerciale, aussi ambitieuse soit-elle, et l'on ne sort de son cadre réglementaire unique et de son partage des responsabilités administratives qu'à ses risques et périls. Le Marché Intérieur est-il indétricotable ? Un exemple particulièrement éclairant semble bien valider cette hypothèse.

À l'accord de commerce et de coopération est annexé un Protocole sur la coopération administrative en matière de TVA et pour le recouvrement de certaines taxes. Ce Protocole dispose, entre autres choses, qu'une Partie peut rejeter une demande de coopération si le montant à recouvrer est inférieur à 5000 livres sterling, sans invoquer d'autre raison.

Ce montant n'a pas été choisi par hasard par les négociateurs britanniques. Soucieux de ne plus soumettre leur droit national au cadre européen, ces derniers ont vivement défendu la référence existant dans la loi fiscale du Royaume-Uni, contre celle de l'Union européenne qui, en pareil cas, prévoit un montant de 1500 euros. A priori, il semble s'agir d'un de ces éléments horriblement techniques du droit européen et international. Oui, mais.

L'Union a choisi de développer un système de guichet unique pour les opérateurs de commerce en ligne leur permettant de centraliser leurs procédures TVA à l'import, quel que soit l'État membre de destination de leurs ventes. On voit immédiatement les bénéfices que peuvent en tirer ces entreprises.

Pour les administrations nationales, le risque d'un tel système est de perdre de la ressource fiscale si les plateformes d'e-commerce renseignent mal les transactions qu'elles effectuent – mais le droit européen prévoit depuis longtemps une coopération administrative avancée pour garantir un recouvrement efficace de la TVA.

Ce système est ouvert aux opérateurs établis dans des pays tiers, mais ces derniers doivent nommer un représentant fiscal dans l'Union européenne. Une obligation logique : en cas de difficulté de recouvrement, un État membre doit pouvoir agir contre une personne soumise au droit européen afin d'actionner les différents dispositifs qu'il prévoit pour sécuriser la ressource fiscale.

Et, toujours logique, cette obligation est levée pour les pays tiers qui disposent d'un accord de coopération de portée similaire au droit européen, puisque dans ce cas les États membres disposent des mêmes garanties vis-à-vis des opérateurs établis dans ces pays, que vis-à-vis des opérateurs UE.

Or, le Protocole TVA à l'accord de coopération et de commerce, du fait, principalement, de cette différence de plancher, n'est pas de portée similaire au droit européen. Et les opérateurs de commerce en ligne britanniques ne peuvent donc pas bénéficier du guichet unique à l'import s'ils ne nomment pas un représentant fiscal dans l'Union européenne – ce qui représente bien entendu un coût pour les sociétés n'ayant pas de présence légale dans le territoire de l'Union.

Ensemble de droits et de devoirs, écosystème de règles et d'autorités de niveaux différents, le Marché Intérieur est tout cela à la fois. Le Brexit a démontré qu'il n'est pas possible d'en isoler une composante.

Bien sûr, ses règles doivent évoluer, pour prendre en compte les nouvelles réalités économiques et technologiques, davantage encore intégrer la protection contre l'environnement et la lutte contre le changement climatique, développer des mécanismes innovants pour faire face à des crises multiples.

Mais fondamentalement, le Marché Unique repose sur la confiance, et c'est ce qui le rend indétricotable. Au-delà des règles spécifiques, des adaptations et des exceptions, de leur complexité, le marché unique européen ne fonctionne qu'à partir du moment où les États ont suffisamment confiance les uns envers les autres, et tous envers les institutions communes, pour accepter les règles du jeu, et les faire respecter en leur sein.

Le Marché Unique n'est pas que le résultat de cette confiance mutuelle, il a aussi contribué à la construire, et la renforcer. C'est ainsi que l'Europe s'est faite, et qu'elle continuera d'avancer. »





Jean Guégan
(Ille-et-Vilaine-Bretagne)

BREVES DE COULOIRS SUITE

L'élargissement presque continu de l'Union a conduit certains d'entre nous à se trouver bien occupés par les discussions sur la reprise de l'acquis par les pays candidats. Pour les discussions actuelles, l'acquis est estimé à 130 000 pages : une source inépuisable de "Brèves de couloirs".

GRÈCE. UN EXCELLENT INSTRUMENT D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX FONCTIONNAIRES À LA COMMISSION.

La négociation avec les collègues Grecs fut très sympathique. Les réunions commençaient à 10h...et à 12h, elles étaient terminées ! En effet, avec beaucoup de sourires, la partie Grecque disait oui à tout. Une affaire rondement bien menée ! Quelque temps plus tard, mon domaine d'activité (Sécurité alimentaire, vétérinaire, phytosanitaire) figurait dans le "Mémoire Grec". En substance, la Grèce soulignait qu'elle ne pouvait rien appliquer de ce qui avait été convenu ! La Commission bannissait officiellement le terme de "renégociation" qui était, pourtant, sur toutes les langues : il s'agissait de "discussions sur le mémorandum Grec". Le gouvernement Grec obtint, compte tenu de sa situation financière, la tenue des discussions à Athènes. Bien vite, il apparut qu'au vu du caractère technique des sujets abordés, une grande partie des services était directement concernée. Comme un mouvement conséquent de fonctionnaires vers Athènes s'avérait donc nécessaire, la Commission décida, alors, de mettre en place un budget dédié avec un régime simplifié pour les ordres de mission. Ainsi, des chauffeurs de la Commission vous conduisaient à l'aéroport de Zaventem et vous attendaient au retour. De quoi faire rêver les fonctionnaires actuels ! De plus, pour éviter des problèmes de logement, la Commission réserva en permanence un étage du grand hôtel Le Lycabethus. Les fonctionnaires des différents services s'y retrouvaient. Les réunions commençaient tôt, vers 7h, mais s'arrêtaient vers 13h : un horaire justifié pour des raisons de température. En fait, nos collègues Grecs en profitaient

pour "faire de la clientèle" l'après-midi dans des cliniques privées pour chiens et chats. Pour les fonctionnaires de la Commission, une fois le rapport de réunion écrit et après un temps de repos, nous étions libres de nous promener et profiter des restaurants de l'Acropole et du Pirée. Les fonctionnaires se regroupaient alors par affinités, ce qui donnait un moment privilégié pour se connaître entre collègues : douane, transport, fiscalité, etc....

Mieux qu'un stage au Collège Européen de Bruges !

Une alliance mystérieuse.

Durant la période où se déroulaient les discussions sur le mémorandum grec, les collègues grecs avaient commencé à participer aux différents Comités. Du côté de la Commission, comprendre le sens des votes de la délégation Grecque nous était difficile. Un jour, le Président perdit son calme : il interrogea vigoureusement le représentant Grec, qui répondit qu'il suivait ses instructions. Le Président insista "mais, c'est quoi vos instructions ?". Le représentant Grec finit par avouer qu'il devait voter comme la délégation italienne.

Le mystère demeure encore sur le sens de cette alliance stratégique.

ESPAGNE ET PORTUGAL. IL SUFFISAIT D'Y PENSER.

Dans mon secteur, les négociations d'adhésion démarraient avec beaucoup de peine. La faute en revenait aux

États Membres de l'époque qui n'arrivaient pas à adopter une position commune en matière de restrictions aux échanges, en raison de la peste porcine africaine endémique dans la péninsule ibérique. Ils souhaitaient l'adoption de mesures très fermes à l'encontre de l'Espagne et du Portugal, mais ils se rendaient bien compte que si, par malheur, ils étaient touchés par la maladie, les mêmes mesures leur seraient appliquées.

Lors d'une réunion d'experts au Conseil (au Charlemagne à l'époque), un collègue du Secrétariat du Conseil s'invita à la réunion, demanda la parole et annonça que nous perdions notre temps : un accord général venait d'être trouvé à Madrid. Son collègue téléphona immédiatement pour avoir plus d'informations. Il eut confirmation de l'accord et, pour ce qui nous concerne, il était précisé "la question de la peste porcine africaine sera réglée dans les instances compétentes selon les procédures prévues".

En conséquence, le sujet fut à l'ordre du jour de presque chaque réunion du Comité Vétérinaire Permanent jusqu'à l'éradication de la maladie.

SUÈDE. UNE PÉRIODE DE TRANSITION FACILEMENT OBTENUE.

Le responsable suédois de la négociation pour plusieurs chapitres fit part au responsable à la Commission que le service vétérinaire suédois avait un problème majeur. Une réunion fut donc organisée. D'ordinaire très calme, le responsable de la Commission (Directeur Général Adjoint à l'agriculture) me sembla nerveux. Il était clair qu'il pensait : encore une de ces questions qui va demander des heures de palabres et que l'on va devoir porter jusqu'à la Conférence finale. Le responsable suédois, après une brève introduction, donna la parole au chef de service vétérinaire, qui lui-même donna la parole à une vétérinaire suédoise : elle expliqua leurs grosses difficultés en matière d'échanges de reptiles, en particulier de serpents. Le responsable de la Commission, sans doute soulagé, se mit à rire et déclara que pour les serpents, il était prêt à proposer une période de transition.

AUTRICHE. QUI VA À LA CHASSE...

Le chef de service autrichien était un homme sympa-

thique mais très opiniâtre. Les discussions traînaient en longueur. Le 1er juillet, il nous annonça que le 15 juillet, il partirait en vacances en Afrique et qu'il serait alors difficilement joignable. Cela ne nous posait pas de problème car, traditionnellement, nous prenions nos congés au mois d'août. Le 15 juillet, nos responsables à la Commission nous annoncèrent la tenue à Vienne d'une réunion d'une semaine. Malgré nos explications, la demande devint une instruction.

À Vienne, les réunions se tenaient avec le haut responsable du Ministère, entouré des experts habituels. En quatre jours, tout fut réglé. En ce qui concerne l'Autriche, nos sujets ne seraient pas à l'ordre du jour de la Conférence finale.

Notre crainte touchait à la réaction du Chef de service autrichien à son retour d'Afrique. À notre surprise, il était d'excellente humeur. Nous n'avons jamais su si ses supérieurs l'avaient désavoué, ou si lui-même avait organisé cette voie de sortie...

FINLANDE. LES MOUTONS QUI TREMBLENT !

La Cheffe de service finlandaise, une personne très accueillante, avait la réputation de n'avoir peur de rien ni de personne. Très inquiète par le développement d'une maladie des ovins connue sous le nom de "scrapie", elle souhaitait la mise en place de mesures de lutte au niveau de la Communauté élargie. Le ministre de l'Agriculture et le ministre des affaires étrangères finlandais ne souhaitaient pas intervenir sur ce sujet lors de la Conférence finale. Ils lui concédèrent, cependant, la possibilité de prendre la parole lors de cette Conférence. Elle fit une excellente intervention.

À son détriment, cependant, elle ignorait que la traduction officielle de "scrapie" en français, et sans doute dans d'autres langues, était "tremblante du mouton". Le président la félicita pour son intervention et conclut qu'elle pouvait comprendre que les ministres des affaires étrangères avaient bien d'autres sujets de préoccupation à 3 heures du matin que de prendre soin de moutons qui ne se sentaient pas bien et qui tremblaient.

Pourtant, cette cheffe de service finlandaise avait sans doute raison : quelques années plus tard, la BSE,

une maladie équivalente pour les bovins, impacta la Commission et toute l'Union.

SUÈDE. NORVÈGE. FINLANDE. **À LA DÉCOUVERTE DU GRAND NORD.** **L'abattage des rennes.**

En Suède et en Norvège, l'élevage des rennes est un monopole des Communautés lapones, les "Sami people". En Finlande, c'est l'affaire de coopératives.

La législation communautaire ne prévoyait pas la reconnaissance des abattoirs mobiles. Traditionnellement, l'abattage des rennes se fait dans des structures mobiles. Ce sont de grands camions comprenant une salle pour chaque stade de l'abattage, et qui se déplacent pour suivre les troupeaux en mouvement.

À la lumière de la spécificité de l'élevage des rennes, il n'y avait pas d'opposition de principe à cette solution. Il était cependant nécessaire de prévoir les conditions d'agrément de ces abattoirs mobiles. En Laponie, les Suédois avaient bien fait les choses : ils avaient fait dresser près du camion une cota, tente traditionnelle en forme de tipi, avec un feu au milieu et des petits bancs couverts de peaux. L'abattage de démonstration pouvait commencer. Effectivement, le renne entrainait vivant dans l'abattoir mobile, et, à la sortie, on retrouvait carcasse et découpes. C'est alors dans la cota que les discussions eurent lieu entre responsables, ...après avoir soigneusement fermé la porte. Un accord fut vite acté.

Pour la petite histoire, le propriétaire-manager du camion nous demanda si son camion pouvait aussi être agréé pour l'abattage des ovins. Mais notre réponse fut évidemment négative.

L'identification des rennes.

L'identification traditionnelle des rennes ne posait pas de problème de principe. Un détail réglementaire devait, cependant, être réglé. La législation communautaire prévoyait l'identification de l'animal juste après sa naissance. Pour les troupeaux de rennes en mouvement, ce n'était pas le cas. Les autorités norvégiennes nous invitèrent, alors, à assister à un "round up". Munis de tenues spécifiques pour nous protéger du froid, nous assistâmes aux opérations d'identification. Le trou-

peau de rennes tournait en rond dans un enclos, et les nouveau-nés accompagnaient leur mère. Dès que le cas se présentait, la mère et son petit étaient mis de côté. L'identification de la mère était alors vérifiée et son petit identifié conformément à la marque de la mère, avec une encoche à l'oreille. Cette opération était également primordiale pour la détermination de la propriété.

Au-delà de l'imagerie traditionnelle, les Lapons vivaient dans la modernité. Ils disposaient de superbes motoneiges et utilisaient déjà des transpondeurs pour localiser leur troupeau.

Des poissons en vacances d'hiver.

Au nord de la Finlande se trouvent de nombreux étangs propices à l'élevage de poissons d'eau douce. La législation communautaire en matière zoosanitaire se fondait sur l'enregistrement et l'agrément de l'exploitation aquacole, en y intégrant sa localisation géographique.

En raison du gel total de ces étangs durant la période hivernale, les poissons étaient transportés en camions dotés de citernes vers d'autres lieux situés au centre ou au sud de la Finlande. Une législation à adapter pour des poissons partant en vacances d'hiver.

AUTRICHE. **DE TRÈS GRANDES FAMILLES.**

La législation en matière de viandes prévoit une dérogation générale (abattage et découpes) pour les produits destinés spécifiquement à la consommation personnelle de l'éleveur. Cette dérogation vise à couvrir les cas d'animaux élevés par l'éleveur aux fins de sa propre consommation. Cette tradition (volailles, veaux, porcelets) est, de fait, répandue dans toute l'Europe, et cette dérogation doit être interprétée comme couvrant la consommation familiale. En Autriche, notre surprise fût de constater que les autorités nationales ne mentionnaient pas l'existence d'établissements dits à faible capacité qui, eux, bénéficient alors de dispositions particulières. Face à nos interrogations insistantes, il nous fut répondu que, dans ces villages de montagne, tout le monde, finalement, était de la même famille ! 🇩🇪



LES ALÉAS DU MARCHÉ UNIQUE : DEUX DOMAINES CIBLÉS

Marie-Claude Blin
Vice-Présidente
(Isère, Rhône-Alpes)

'Tours et Taxis' (en allemand Thurn und Taxis) a été pour nous, jeunes fonctionnaires à Bruxelles, synonymes de longues attentes & tracasseries administratives pour le dédouanement de nos importations en Belgique. L'imposant et très beau bâtiment proche de l'ancien port de Bruxelles aux imposantes façades de briques et de pierre bleue, datant du début du XXème siècle, a retrouvé depuis lors des fonctions plus sympathiques. Marie Claude Blin, Vice-Présidente de notre association, nous conte comment l'avènement du Marché Unique auquel elle a contribué nous a délivrés de ces procédures de dédouanement kafkaïennes, d'un autre âge.

Pour évoquer ce grand moment de la construction européenne par le petit bout de la lorgnette, j'ai éprouvé l'envie de partager avec vous quelques échos de la "salle des machines".

Voici deux domaines d'activité directement impactés par ce défi : d'une part, celui des commissionnaires en douane et, d'autre part, le secteur des ventes hors taxes.

Sans surprise, dans l'un et l'autre cas, il s'est agi, in fine, de trouver des moyens européens d'accompagnement, pour contribuer à une nouvelle dynamique de ces deux activités.

LES COMMISSIONNAIRES EN DOUANE.

Pour celles et ceux qui ne sont pas tombés en amour avec le droit douanier dans leur jeunesse (ce qui fut toutefois mon cas !), les commissionnaires en douane sont les intermédiaires entre les entreprises et les services douaniers. Les entreprises leur confient la charge des procédures de dédouanement. Avec l'abolition des frontières internes de la Communauté (appellation de l'époque), ce métier s'est vu largement privé de sa substance. La profession l'a vécu douloureusement, d'autant plus que le secteur était polymorphe : depuis la petite antenne familiale du type "Monsieur, Madame à la comptabilité et junior en formation sur le tas" jusqu'à la structure intégrée à une grosse entité commerciale (production ou transporteur).

La dimension socio-économique de l'abolition des contrôles aux frontières intérieures a été très rapidement relayée auprès des ministères de l'économie et des finances, des transports, mais aussi dans les couloirs de la Commission.

J'étais alors en poste à la DG XXI, devenue depuis lors TAXUD.

Il fallait cerner au plus près les réalités de la profession, à l'aune des États-membres, et ne pas se laisser déborder par les chiffres, toujours vertigineux, avancés par les interlocuteurs, dus à l'effet-couperet de l'abolition des frontières entre États-membres.

Et alors, se retrouver, par exemple, un vendredi soir de novembre, à l'aéroport d'Innsbruck, face au chauffeur un rien taciturne chargé de me conduire à Bolzano par une route enneigée pour plaider la cause européenne devant la profession. Profession qui attendait de pied ferme la fonctionnaire de Bruxelles. Le débat enflammé a réchauffé l'ambiance glaciale !

Mais, le corollaire du rôle de porteur de mauvaises nouvelles est aussi de fournir des pistes de co-financement communautaire. La boîte à outils bruxelloise ne fut pas un vain mot...

Ce dossier m'a fait vivre des situations où la vivacité du débat de terrain, bien loin des effets de manche

bruxellois, était au rendez-vous. Comme celle où, à ma descente de taxi devant le Parlement portugais, je suis accueillie par cris et banderoles anti-Bruxelles, brandies par le syndicat professionnel. Ou celle encore, de ma prestation dans l'hémicycle portugais avec pancartes, plus discrètes mais bien présentes : seul moment de mon engagement européen où mon interlocuteur portugais a perdu sa courtoisie...

LES VENTES HORS TAXES INTRACOMMUNAUTAIRES.

Un autre monde, un autre métier, d'autres enjeux : le commerce de luxe...

Le 1er janvier 1993, l'introduction du Marché unique signait la fin des achats hors taxes (TVA et accises) dans les ports et aéroports de la Communauté, de toute une gamme de marchandises (allant des alcools, tabacs aux objets divers à l'étal des boutiques situées dans ces lieux).

La logique du Marché Intérieur était, en effet, de réserver le bénéfice de l'achat hors taxes aux échanges avec les pays tiers à l'Union. En outre, offrir cette possibilité à certains moyens de transport seulement (le maritime et l'aérien) posait la question de la non-égalité de traitement devant les taxes...

C'est ainsi que l'action combinée des États-membres et d'un puissant lobby européen a conduit le Conseil à accorder un long moratoire à ce secteur, jusqu'au 1er juillet 1999, par l'adoption de deux directives en décembre 1991 (91/680/CEE-TVA) et en février 1992 (92/12/CEE-accises).

La condition, assez sibylline, fixée par le Conseil, était que lesdites activités ne devaient pas être développées durant cette période dite "préparatoire à la vente toutes taxes comprises".

Or, qu'advint-il ? Jusqu'en 1997, le dossier resta globalement dormant.

Puis, la fin du moratoire approchant, une bataille des chiffres s'engagea... Perspective annoncée : baisse de 65% des ventes, perte potentielle de 110 000 à

150 000 emplois en Europe, dont 10 000 en France. Le lobby du luxe s'activa et l'Irlande, appuyée par la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, tenta d'obtenir, sans succès, en mai 1998 une étude d'impact, à conduire par la Commission, qui aurait pu fonder la nécessité d'un report du moratoire.

Mario Monti, le commissaire en charge et avec qui j'ai eu l'honneur de travailler en direct sur ce dossier, fut clair et ferme sur sa position : orthodoxie de la démarche du Marché unique. Il disait avec humour : si je vois ma photo dans les aéroports avec la mention "Recherché mort ou vif", je l'assume !".

Et, là encore, on a eu recours à la boîte à outils du cofinancement européen. Un rapport qui listait les instruments disponibles pour les États-membres fut établi (FEDER, FSE, Initiative PME, flexibilité de certaines aides d'État) Les États-membres fixèrent leurs priorités.

Quel bilan ex post ?

Eh bien, le soufflé est retombé ! Le secteur des ventes hors taxes a résisté. Il s'est en partie reconverti pour devenir "Value for travel". Dès l'automne 1999, la tendance à la baisse des ventes s'est inversée. Pourquoi ? C'est un secteur d'activité qui opère dans un contexte de clientèle captive : être sur place pendant les heures d'attente de l'embarquement est une situation propice à des achats. Par ailleurs, comme les coûts d'occupation des espaces de vente (redevances aéroportuaires etc...) sont souvent très élevés, le poids de la fiscalité n'est plus une composante majeure de l'équilibre financier. Enfin, les lieux de vente se sont diversifiés, avec les espaces intermodaux de transport ou les gares.

J'espère, par ces deux illustrations contrastées, vous avoir rappelé le temps où nous étions jeunes fonctionnaires européens pleins de vigueur et d'enthousiasme. Maintenant moins jeunes, certes, mais, et j'en suis certaine, tout aussi enthousiastes !!! 🇫🇷



APRÈS LA VIE ACTIVE...

DES UKRAINIENS EN ARDÈCHE (SUITE) LA RENTRÉE DES CLASSES DES UKRAINIENS

Jean Meyer-Roux
(Ardèche, Rhône-Alpes)

La petite commune de Vallon Pont d'Arc, haut lieu du tourisme Ardéchois poursuit son engagement à héberger des réfugiés ukrainiens. Jean Meyer-Roux, l'un des promoteurs de cet accueil humanitaire, nous relate les joies estivales mais aussi les difficultés et les conflits qui ont pu naître. En conclusion c'est tout un bassin de population, celui d'Aubenas, qui s'est engagé dans une oeuvre citoyenne en harmonie parfaite avec nos valeurs européennes.

Dans l'INFO 44 (page 43), Jean Meyer Roux nous a relaté l'accueil de 16 réfugiés ukrainiens à Vallon Pont d'Arc, un village d'Ardèche. Dès l'agression militaire de la Russie en Ukraine, une association, Ardèche Sud Solidarité Ukraine (ASSU), s'est créée pour l'envoi de dons par la filière officielle de la Protection Civile et pour l'accueil éventuel de réfugiés. Comme la filière Protection Civile s'est rapidement engorgée, deux minibus du club de canoë kayak sont partis pour la frontière Pologne-Ukraine, et sont revenus avec 13 réfugiés, qui ont été rejoints, quelques jours plus tard, par trois amis ou parents. Début avril, six familles sont donc logées dans 4 appartements du village. Un appartement libre de la mairie abrite deux jeunes femmes, Yana et son fils de 8 ans, Taisya et le sien de 11 ans. Le Crédit Agricole abrite un père, Anatole, âgé de 68 ans environ, et ses 4 enfants de 8 à 14 ans. Un particulier met à disposition un gîte d'été pour Loulya, environ 50 ans, et ses deux parents âgés. Un autre hébergeur privé, propriétaire d'un camping, met à disposition une grande villa habituellement utilisée pour loger des saisonniers. Maria et sa mère handicapée, ainsi que Katya et son fils André de 16 ans, s'y installent.

De début avril au 15 juin 2022, tout se passe remarquablement bien. Yana et Taisya trouvent tout de suite un travail dans la restauration, pour la préparation en cuisine, avec des horaires adaptés à la vie scolaire des enfants. Maria, elle, est à plein temps, également dans la restauration, mais

au service, car elle parle un peu le français. Les enfants sont en primaire ou au collège et bénéficient d'un support scolaire. Des cours de français sont organisés pour enfants et adultes. Katya, qui est professeur de français et d'anglais en Ukraine, est relativement autonome, car elle continue à donner ses cours en distanciel. Son fils, André, continue ses cours en classe de première, lui aussi en distanciel à Kiev, tout en profitant de la proximité de la rivière Ardèche.

Du 15 juin au 15 octobre 2022 (date de fin de rédaction de cet article) les particularismes de chaque famille et leur situation précaire vont mettre à l'épreuve la solidité de l'organisation mise en place, et entacher quelque peu le bon déroulement de l'accueil.

La cohabitation dans l'appartement de la mairie devient difficile entre les deux jeunes femmes. Leurs caractères sont très contrastés, leur méthode d'éducation des enfants aussi : Yana et Taisya ne s'entendent même plus pour garder les enfants. L'annonce de la sortie d'Ukraine du compagnon de Yana, qui cherche à rejoindre la France, se transforme en crise ouverte. Taisya fait alors une demande officielle d'un changement d'appartement, à la fois à notre association et à la structure d'aide départementale, l'Anef. Hélas, plus aucun appartement n'est disponible sur Vallon. Cependant, il en existe un à Lablachère, petite commune à 25 km de Vallon. Ce logement est très agréable, mais



Dans les locaux du château mairie, une réception des réfugiés. Katya et son fils André au centre entourés de volontaires de l'association et du Maire Guy Massot à droite.

un peu isolé pour des personnes citadines. D'abord irrésolue, car Taisya aimait beaucoup son travail en cuisine, elle y déménage avec notre aide. Ce qui l'a décidée à accepter est la perspective d'un accueil en centre aéré pour son fils pendant l'été, ce qui n'était pas possible à Vallon par manque d'animateurs. De plus, elle pourrait prendre un poste de lingère dans l'Ehpad qui jouxte la maison d'accueil. Mais ce poste de travail lui est rendu inaccessible parce que ses vaccins ukrainiens ne sont pas reconnus en France, et tous nos efforts de traduction pour pallier cette situation se révèlent infructueux. De plus, elle rechigne à faire refaire en France ses vaccins, procédure pourtant indispensable pour ce travail. Devant ce blocage, elle demande, alors, un autre appartement pour septembre. Et elle obtient avec succès, un logement social à Privas, préfecture de l'Ardèche. Tout ceci nous a demandé force négociations et contacts de tous ordres, avec des structures locales de support éloignées de chez nous, et parfois différentes. Alors que ces structures humanitaires sont d'origine protestante sur Vallon, elles sont essentiellement catholiques à Lablachère, où sont implantés Caritas et le Secours Catholique, qui assurent la liaison avec l'Ehpad. En revanche, à Vallon, c'est le Secours Populaire qui est en contact avec la mairie, tout comme à Privas, semble-t-il. Il est vrai que les guerres de religion ne sont vieilles... que de trois siècles, et nous sommes en limite des Cévennes !

Un événement beaucoup plus grave se produit, fin juin, dans la famille Anatole et ses quatre enfants. Lors d'une altercation entre Misha, le fils de 14 ans, et l'ainée de 15, qui assume plus ou moins désormais le rôle de chef

de famille, le père a dû intervenir de façon probablement assez violente. Misha s'est réfugié chez une autre famille ukrainienne, où une bénévole de l'association le retrouve pour le conduire chez le médecin à une visite déjà programmée : traces de violence, récit de dispute, signalement à la police par le médecin. Bref, nous nous retrouvons tous, dirigeants de l'association et famille, à la gendarmerie. La plus jeune fille Victoria, qui est probablement habituée à de telles choses en Ukraine, observe avec intérêt les procédures utilisées : interrogations individuelles, suivies de confrontations par deux, puis plus générales. Elle nous dit qu'elle veut être plus tard une policière. Pour le père et nous, c'est moins drôle. Deux enquêtes s'ensuivent alors : une enquête policière pour violences, et une seconde enquête par le Service Départemental de la Protection de l'Enfance. Notre traductrice bénévole, Dagmar, qui se trouve au centre de toutes ces discussions, en est assez perturbée. Nous, membres de l'association, ne sommes pas des professionnels du social, et ne nous sommes pas engagés pour cela. L'attitude de notre association est de rester parfaitement neutre : respecter les volontés de chacun, et ne s'impliquer qu'au minimum dans la vie personnelle des réfugiés. Comme la situation devient difficile, nous avons besoin d'en discuter tous ensemble, mais, en même temps, nous avons un devoir de discrétion relative à leur vie privée de réfugiés. Leurs informations personnelles sont sensibles et doivent rester confinées à quelques membres de l'association. S'assurer que les entretiens officiels restent totalement indépendants de l'association, est, cependant, un souhait qui se heurtera à la réalité. En effet, un village éloigné des grandes villes dispose rarement de traducteurs, ou alors seulement dans des conditions qui nuisent à l'efficacité de l'entretien. Par la force des choses, nous sommes donc impliqués dans ces deux enquêtes. La grande villa permet à Katya, le professeur de français-anglais, d'accueillir pour l'été Misha et Victoria, deux des enfants de la fratrie. Ils profiteront, alors, de cours à domicile, et tout le monde accepte tacitement cette situation très particulière. L'association agit discrètement et à bon escient, si bien que chacun s'y retrouve, la situation s'apaise, et la pression pour l'avancement des enquêtes retombe.

L'été se passe, alors, de façon très satisfaisante. Il est ponctué de fêtes, auxquelles les réfugiés sont bien sûr associés, mais aussi d'interventions médicales, souvent légères mais parfois lourdes, comme une opération de

la hanche pour la personne légèrement handicapée et une opération de la prostate pour le père âgé. Le dentiste roumain de Vallon a ainsi vu sa clientèle s'internationaliser. Un seul vrai problème : les jeunes Ukrainiens n'ont pas pu fréquenter le centre aéré par manque de place : la Communauté de Communes qui opère ce centre aéré, a fait face à un manque de moniteurs, une difficulté assez générale pour les employeurs cet été en Ardèche. Les jeunes Ukrainiens n'auront donc pas suffisamment parlé le français cet été, et donc, ils ont souffert d'un déficit de socialisation. La conséquence pour eux en sera une rentrée scolaire plus difficile.

Outre la rentrée scolaire, septembre est une période de transition à Vallon. Les contrats de travail en restauration de Yana et Maria, où elles étaient très appréciées, se sont terminés début octobre. La rentrée scolaire voit les deux plus jeunes rentrer en école primaire, en cours préparatoire, mais sans avoir les éléments suffisants de langue française. Nathalya sera pensionnaire au lycée agricole, en classe de seconde. C'est, aussi, l'heure des choix pour les familles ukrainiennes qui doivent renouveler leur autorisation provisoire de séjour dont la durée est limitée à 6 mois.

Lulia et ses deux parents âgés ont décidé, alors, de rentrer en Ukraine. Il se trouve aussi que sa sœur, qui était réfugiée en Allemagne, est déjà rentrée, et, de plus, un voisin lui a envoyé une photo de leur jardin en Ukraine, qui montre que le pommier est plein à craquer. Par ailleurs, la situation est calme depuis 4 mois dans leur région d'Ukraine du nord-est de Kiev. La date de retour est, alors, fixée au 5 octobre. Il se fera en bus d'Avignon jusqu'en Ukraine. C'est l'association qui va financer leur retour (450 €) à payer en espèce à la montée dans le Flexi-bus, car même s'ils ont de l'argent sur leur carte de paiement, ils ne peuvent le retirer.

Katya, la prof de français-anglais décide de partir également. Elle n'arrive pas à renouveler le passeport de son fils, qui est un document nécessaire pour son inscription en faculté en Pologne, avec une inscription prévue déjà de longue date. Ils partent le 8 octobre : Valence-Paris en TGV, puis Paris-Kiev par le bus. L'association prend seulement en charge le TGV, car Katya paie elle-même le bus. André, le fils, est un as du téléphone portable et de l'internet. Quant aux deux enfants de la fratrie Anatole, que Katya hébergeait, ils n'ont d'autre solution que de

retourner chez le père. Cette situation est à risque, mais maintenant incontournable.

Maria, elle, voit son contrat de travail se terminer en octobre. Sa mère a été opérée avec succès de la hanche, mais il lui faut maintenant un appartement avec ascenseur. Elles aussi déménagent dans des logements sociaux à Privas, et elles se retrouvent dans l'immeuble où résident déjà Taisya et d'autres Ukrainiens. Maria a, maintenant, beaucoup amélioré son français, et elle espère trouver un nouveau travail. Le pourra-t-elle ? Et que vont décider la mère et la fille ? Rester ou partir ? Les nouveaux bombardements, et la situation énergétique de l'Ukraine devraient les inciter à rester sur Privas, au moins cet hiver.

Ainsi, sur Vallon, au 15 octobre, nous n'avons plus que deux familles à héberger : la famille Anatole dans l'appartement du Crédit Agricole, et la famille de Yana et son compagnon rentré d'Ukraine, et leur fils, qui sont logés par la mairie. L'association n'a, maintenant, directement en charge plus que 8 personnes, dont 5 enfants. Les contacts avec les deux familles logées à Privas, sont, cependant, toujours maintenus, même s'ils vont probablement se distendre avec le temps.



Stand d'information de l'association ASSU sur la place du village. A gauche, Dagmar, ancienne réfugiée croate qui joue le rôle essentiel de traductrice pour l'association. Les tableaux de Sacha évoquent la région d'Odessa dont il arrive.



A la soirée-débat Union Européenne et guerre en Ukraine, Katya, première à gauche est intervenue en Français alors que Alex, 3ème réfugié ukrainien intervenait en anglais.

Le 5 octobre, l'association CARDE, Citoyenneté Ardèche Europe, a organisé une soirée-débat à Aubenas, sur le thème "L'Union Européenne et la guerre en Ukraine", soirée que j'ai animée. Ce fut une soirée de rencontre entre quelques associations du bassin d'Aubenas qui ont accueilli des réfugiés ukrainiens. Katya le prof de français, et un informaticien ukrainien, nouvellement installé ici avec sa famille, y participaient également. Tous les deux ont témoigné de l'excellent accueil depuis leur sortie d'Ukraine, et de tous les efforts d'hébergement réalisés par des particuliers ou des associations locales. En écho, les associations ont, toutefois, fait part d'un sentiment de lassitude qui gagne les hébergeurs et leurs membres. Le volontariat, au fil des semaines, s'est réduit aux gens les plus motivés. Par exemple, il devient difficile de partager les tâches de prise en charge pour les traductions ou pour le suivi médical, tâches qui demandent, à la fois, une technicité élevée mais surtout une forme d'intrusion dans la vie personnelle des réfugiés. Nous apprenons, aussi, à mieux connaître les erreurs du traducteur google, comme, par exemple, le terme "collège" qui est traduit systématiquement par "université".

Le nombre moindre de familles accueillies sur notre territoire a été accueilli avec soulagement, d'autant plus qu'il allait de pair avec la diminution de l'activité économique saisonnière, qui est très liée au tourisme.

Quelles sont les perspectives ? Ce fut le sujet majeur abordé en conclusion de la soirée. Une proposition de solution de long terme est le jumelage entre villages français et ukrainiens de caractéristiques semblables,

pour mieux cibler et personnaliser notre flux d'aide. Une autre proposition est le jumelage d'écoles, qui impliquerait les enfants et aussi les parents, ce qui compléterait bien l'action des organisations humanitaires nationales. Katya, qui retourne à Kiev et qui a des contacts de haut niveau, et l'informaticien, nouvellement installé sur le territoire, sont très partants pour ce type de projets, et peuvent nous aider à identifier l'entité ukrainienne. L'idée générale est de favoriser l'aide aux Ukrainiens qui sont restés dans leur pays, plutôt que de favoriser ici l'accueil et l'hébergement. Il faut bien sûr organiser cela du côté français, ce qui implique, à notre avis, la participation officielle des communes et de l'État via la Préfecture. Car l'association CARDE ne peut être qu'un catalyseur. Nous avons bon espoir car une municipalité et une école se montrent déjà intéressées par de tels jumelages.

Les bombardements récents sur les infrastructures énergétiques ukrainiennes nous encouragent à poursuivre notre soutien. Cependant, il nous faut trouver de nouvelles formes de soutien, notamment un soutien mieux adapté compte tenu des limites de l'aide via les canaux nationaux ou la protection civile que nous avons observée en mars, au début de notre mobilisation. Nous sommes, en effet, passés d'un effort massif d'aide au mois de mars avec l'envoi de dons via une filière nationale, à une mobilisation complète pour l'accueil sur place de réfugiés. Maintenant, il faut équilibrer ces deux types d'action, et personnaliser davantage les envois de dons. Des échanges directs et adaptés entre villages et écoles ukrainiens et français devraient être possibles, grâce aux contacts qui se sont maintenant noués entre nous au cours de ces six derniers mois. 🇫🇷



VINON-SUR-VERDON, LE PLUS BELGE DES VILLAGES PROVENÇAUX

Michel Claessens
(Var, PACA)

Il y a quelques années, encore en service à la Commission, Michel Claessens était loin de penser que sa vie de retraité allait le conduire en Provence et l'amener à découvrir d'autres facettes de sa vie professionnelle (bien remplie) ...



Photo prise par l'auteur le 5 septembre 2022

"Quelques jours après mon départ à la retraite, nous nous sommes installés en Provence, à Vinon-sur-Verdon, petit village de cinq mille habitants du Var situé entre Manosque et Aix-en-Provence. Pourquoi ce village ? Il se trouve en réalité à un jet (de plasma) du site ITER à Cadarache où j'ai été détaché de 2011 à 2015, explique notre collègue. De retour à Bruxelles en 2016, nous avons décidé de garder la maison de Vinon qui, en passant, offre une très belle vue sur la vallée de la Durance et sur le site ITER (voir la photo prise de mon jardin), sans avoir alors de projet particulier. Quelques mois avant de prendre ma retraite, en août 2021, nous avons discuté en famille de notre prochain lieu de résidence : rester à Bruxelles, revenir en Provence, partir en Chine (mon épouse est chinoise) ou découvrir d'autres horizons ?

Malgré son caractère villageois, Vinon-sur-Verdon possède deux particularités qui ont assis sa réputation au niveau mondial. La première est que le village est

connu pour être l'un des grands sites européens de vol à voile, grâce à ses conditions météorologiques particulièrement favorables. Durant l'été, ce sont des dizaines de planeurs qui se croisent dans le ciel, au-dessus de la vallée de la Durance et des gorges du Verdon. Il s'y tient aussi, chaque année, une compétition nationale ou européenne, le plus souvent en juillet – mois très propice pour les courants d'air chaud ascendants qui font le bonheur des vélivolistes.

La seconde particularité du village est de célébrer, depuis 1997, la fête nationale belge du 21 juillet. Suite à l'initiative prise il y a 25 ans par une dizaine de vélivolistes belges séjournant à Vinon, l'événement a gagné de l'ampleur et attire bon an mal an (sauf en 2020 et 2021 à cause de la Covid-19) près de deux mille participants de la région qui viennent fêter la Belgique. Au menu : bières belges et moules-frites national ! C'est la plus grande célébration du 21 juillet hors de Belgique, avant New York et Paris. "Nous avons même eu l'honneur, explique notre collègue, d'accueillir en 2016 Didier Reynders, qui était alors le ministre fédéral belge de la justice. Cette année, en 2022, j'ai eu le plaisir d'être interviewé par la télévision BFM !."



1 https://www.bfmtv.com/bfm-dici/haute-provence/l-ete-dici-depuis-la-fete-des-belges-de-vinon-sur-verdon_VN-202207220253.html?fbclid=IwAR3kWke56ftHdvjMoYpQ_oOUdGecpJrljUwHUYFNvinHLMUr4wpXJST6A



Photo aérienne de Vinon-sur-Verdon prise par l'auteur le 25 septembre 2021. Aix-en-Provence se trouve du côté droit, à 40 km environ, Manosque sur la gauche à plus ou moins 15 km et on devine en arrière-plan les contreforts du massif des Ecrins. Les gorges du Verdon et le lac d'Esparron se trouvent à une dizaine de kilomètres derrière la colline de droite.

"Nous voici donc de retour en Provence en août 2021. Je renoue alors des contacts avec mes ami(e)s et collègues travaillant à ITER. Presque tous me confient leur désespoir et la peur qui règne dans l'organisation qui gère à Cadarache le projet ITER.

Des pressions dues notamment à l'énorme charge de travail, qui percolent jusqu'à Barcelone, siège de l'agence de la Commission "Fusion for Energy" qui gère la contribution européenne à ITER, où un jeune ingénieur italien désespéré s'est suicidé en mai 2021. Scientifique et journaliste de formation, je décide de mener ma propre enquête. Je découvre des pratiques de management douteuses et des décisions surprenantes qui mettent en péril l'avenir même du projet. Se pose alors à moi une question presque existentielle : fermer les yeux et me concentrer sur ma retraite que j'ose dire méritée, ou dénoncer publiquement les dérives ? Après moultes discussions avec collègues, amis et épouse, je choisis la seconde voie, et deviens en quelque sorte "lanceur d'alerte". J'envoie dans la foulée un rapport détaillé à la présidente de la Commission, au Parlement européen et au Conseil ITER le 2 novembre 2011. Je prenais évidemment un risque. La suite des événements m'a cependant donné raison. Le Parlement européen m'a invité à témoigner en séance publique

le 28 février 2022². Dans les jours qui ont suivi, j'ai reçu des dizaines de témoignages et de messages qui disaient pour l'essentiel : "Merci de votre courage, vous avez dit tout haut ce que tout le monde pense tout bas." Quelques mois plus tard, le "top management" d'ITER Organization et de Fusion for Energy étaient remplacés. Et le 15 septembre 2022, le jour même de sa nomination, Pietro Barabaschi, nouveau Directeur-Général d'ITER, me demandait de les aider à rendre la communication d'ITER "plus correcte"... De toute ma carrière, c'était la première fois (et sans doute la dernière) qu'une reconnaissance professionnelle me procurait autant de satisfaction... Depuis lors, j'apporte toujours ma petite pierre, mais je profite aussi des belles choses qu'offre la vie sur terre. Je contribue à deux autres projets scientifiques (en plus d'ITER), respectivement sur les perturbateurs endocriniens et la culture scientifique, mais, avec mon épouse et mon dernier garçon de 7 ans, nous ne nous laissons pas de découvrir cette belle région et de voyager sous toutes les formes possibles... 🇫🇷

Si vous souhaitez obtenir le rapport de lanceur d'alerte sur ITER (en français ou en anglais), n'hésitez pas à contacter notre collègue : michel_claessens@yahoo.fr

² Mon intervention est sur Youtube: <https://www.youtube.com/watch?v=vWhUOl2zKwU> et la session complète est consultable sur le site du PE: https://multimedia.europarl.europa.eu/en/webstreaming/cont-committee-meeting_20220228-1645-COMMITTEE-CONT

WANNA BE A TED SPEAKER ?

* VOULEZ-VOUS DEVENIR UN CONFÉRENCIER TEAM EUROPE DIRECT ?



Francis Gutmann
(Bas-Rhin, Grand Est)

Pourquoi ne pas aller par monts et par vaux, semer la bonne parole européenne, après avoir ferraillé entre nous au sein de nos institutions européennes ? Somme toute "mettre les mains dans le cambouis" ! C'est ce que fait Francis Gutmann : aller présenter, expliquer, débattre sur l'Europe. Il nous explique les missions du Réseau de conférenciers Team EUROPE DIRECT et nous engage à le rejoindre comme 8 collègues au sein de l'AIACE.

Après deux années d'activités réduites, dues principalement au Covid, le réseau des conférenciers Team EUROPE DIRECT, animé par le bureau de représentation de la Commission européenne en France, a repris quelques couleurs. Grenoble en septembre 2022 a été l'occasion de reprendre contact entre membres du réseau et d'échanger avec les représentants des Centres Europe Direct (CED) et des Centres de Documentation européenne (CDE). Les CED et CDE constituent les deux autres branches des relais d'information de l'Union européenne (UE) en France.

Pourquoi s'attarder plus particulièrement sur la fonction de conférencier, dite "Team EUROPE DIRECT", ou "TED", plutôt que sur les deux autres ? Car cette fonction est plus adaptée à notre profil de retraité actif. Les deux autres types de relais sont portés par des centres d'information, ils sont animés par des permanents et sont hébergés par différentes structures de communication : Maisons de l'Europe, associations pro-européennes, structures départementales, Universités, bibliothèques, etc. Ces structures bénéficient d'un co-financement de la Commission européenne, mais aussi d'autres structures nationales : communes, assemblées territoriales, etc. Quant à la fonction de Team EUROPE DIRECT, elle est purement bénévole, tout du moins en France. Des cas différents peuvent exister, notamment en Allemagne.

AU DÉPART, IL Y EUT LES TEAM 92

Qui se souvient encore des TEAM 92 (à prononcer "Team Nonante deux") ? Ce fut pour appuyer l'initia-

tive du marché intérieur de la Commission Delors à l'horizon 1992, que fut créé ce réseau, par la DG de l'information, l'ex-DG X. Au départ, l'idée était d'épauler les fonctionnaires de la Commission, déjà surchargés de travail (on le sait bien !) par l'engagement de tout récents retraités, ou pré-retraités, qui, de retour au pays devenaient, de ce fait, plus facilement disponibles et mobilisables sur le terrain. Au fil du temps, cette initiative s'est élargie aux retraités des autres institutions, principalement du Parlement européen, et aux personnalités issues du monde académique, qui démontrent un intérêt certain pour l'Europe et la promotion de ses valeurs.

S'il existe bien des CED et des CDE dans chaque État membre, tous les États membres, en revanche, ne disposent pas d'un réseau national de Team EUROPE DIRECT. Au niveau européen, la tendance est plutôt à l'élargissement du réseau et à la propagation des bonnes pratiques des pays les plus impliqués, comme la France en particulier.

LA RECETTE POUR UN BON RÉSEAU TED

Outre la motivation et les connaissances sur l'UE, qui sont indispensables, que faut-il pour constituer un bon réseau de conférenciers TED ? Tout d'abord, viser une représentation géographique équilibrée entre les régions, avec une couverture optimale de tous ses territoires, y compris les départements ultra-marins (Corse, DOM). Ceci est loin d'être le cas tant il existe une concentration de TED dans la région



Ile-de-France et des déserts dans de nombreuses autres régions. Il faut ensuite une bonne répartition des compétences des TEDS entre ceux qui ont des connaissances plutôt pointues sur certains domaines - fonds structurels, PAC, économie, etc.- et ceux qui sont plutôt des généralistes, capables d'embrasser de nombreux sujets. Il faut ensuite être non seulement capable d'intervenir comme conférencier mais aussi de démontrer des capacités d'animation, de synthèse et de rédaction, tant les opportunités de s'adresser aux citoyens sont multiples et variées. Enfin, il faut se montrer "pro-actif" et ne pas attendre que les sollicitations proviennent exclusivement de la part de la Rep (comme on dit) ou des CED ou d'autres sources. Un minimum de huit interventions annuelles semble être la règle commune, faute de quoi on accapare le réseau sans lui rendre vraiment service, ni aux citoyens d'ailleurs. Car la finalité est bien de toucher le citoyen dans toute sa diversité ; élève, étudiant, travailleur, stagiaire, membre d'une association, élu local, régional ou national, entrepreneur... La perspective des élections européennes de 2024 approchant à grands pas, la mobilisation ne doit pas tarder : cet objectif s'inscrit nettement dans le viseur de la Commission et du Parlement européen. Car, au fil des années, le réseau s'est quelque peu détaché de son étiquette "100 % Commission" pour arborer celle, plus ample, de l'Union européenne.

QU'OBTIENT-ON EN ÉCHANGE ?

Si la fonction de conférencier Team-Europe n'est pas rémunérée en tant que telle, il convient néanmoins de préciser que, si l'intervention nécessite un déplacement hors de la ville de résidence du TED, l'organisateur de l'événement pourra, et même devra, défrayer l'orateur, selon des tarifs à négocier, la Commission, comme gestionnaire du réseau, n'intervenant pas à ce niveau. En revanche, la Commission soutient ses réseaux en leur permettant de se réunir à intervalles réguliers, et



assure la prise en charge directe des frais de déplacement (voyage, hébergement et restauration). Le but de ces rencontres plénières est d'informer et d'échanger, comme ce fut les cas en septembre 2022 à Grenoble.

Car, outre le fait d'être motivé et curieux et de s'ouvrir à de nouvelles connaissances, le TED se doit d'être mobile, soit dans sa région ou plus loin, à l'occasion des réunions annuelles des trois réseaux ou des formations à Bruxelles. Citons quelques étapes qui ont précédé Grenoble 2022 : Besançon, Nîmes, Dunkerque et, bien entendu, Paris, parmi les plus récentes étapes. Curieusement, Mamoutsou, Basse-Terre ou Ajaccio ne sont pas encore programmées... Zoom existe aussi comme moyen d'échanges, mais plutôt sous la forme Webex.

L'échange d'informations est clé dans le développement du réseau des TED. C'est pourquoi les séances plénières sont toujours alimentées par des spécialistes des différentes thématiques d'actualités, en premier lieu les deux cheffes des bureaux de la Commission et du Parlement en France. Mais également par des intervenants de la Commission au niveau européen, des élus locaux ou d'autres intervenants qualifiés.

Par exemple, le maire de Grenoble, Eric Piolle, qui s'adressa directement aux trois réseaux sur les défis et challenges que Grenoble a relevés. Ces réunions sont aussi l'occasion de constater de visu l'engagement européen de la ville-hôte, à commencer par l'installation de son CDE, ses actions européennes et ses principaux atouts dans la compétition européenne et mondiale.

GRENOBLE, CAPITALE VERTE DE L'EUROPE 2022

À ce titre, le choix de Grenoble fut tout sauf innocent puisque, à l'unanimité, Grenoble a été désignée Capitale verte de l'Europe 2022, dès sa première tentative. En effet, Grenoble cochant déjà 11 cases sur 12, la case la plus problématique étant celle de la qualité de l'air. Pour réussir à l'améliorer, entre autres, les principaux acteurs de Grenoble capitale verte de l'Europe ont mis en place une série de 54 défis portant sur 12 thèmes et s'adressant aux citoyens, aux associations, aux entreprises et aux institutions de la région concernée. À savoir la ville-centre mais aussi l'agglomération et le département de l'Isère. Pas faciles à relever ces défis mis en place pour accélérer les transitions environnementales et sociétales. Inutile de dire que ces défis ne s'arrêteront pas à la date du 31 décembre 2022 mais que, sur leur lancée, ils impulseront une dynamique nouvelle, bien nécessaire pour faire face aux défis climatiques actuels. Nul doute, non plus, que les actions entamées dans ce cadre inspireront d'autres villes de France et d'Europe, concernées par ces nombreux défis.

ALORS ?

Alors, intéressé(e) par ce nouveau rôle de conférencier(e) Team EUROPE DIRECT ? Le bureau de représentation de la Commission en France prépare actuellement un nouvel appel à propositions afin de renouveler le réseau à partir de l'année 2023. L'AIACE diffusera le texte de cet appel en temps utile et les membres actuels du réseau ; Olivier Brunet, Anne Houtman, Jean Meyer-Roux, Bernard Philippe, Patrick Salez, Philippe Tabary, Jacques Vonthron et moi-même serons tout à fait prêts à répondre aux questions que cet engagement militant pour la cause européenne peut susciter. En tout cas, nous l'espérons ! 🇫🇷



CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR ?

France Soubeyran
(Bruxelles, PACA)

France Soubeyran la plus belge des françaises de Bruxelles nous parle de son choix de vie après la retraite. Certains d'entre nous, les anciens et anciennes eurocrates ont quitté à regret ce beau et plat pays, qui fut le nôtre, d'autres l'ont fui pour retrouver leurs pénates familiaux. France a choisi "Bruxelles Sa Belle" ! Eh bien elle nous la conte, plongez-y toutes affaires cessantes ...un récit captivant

20 ans déjà que j'ai rejoint le "statut" de "retraitee": arrêtons-nous un instant, sur ce mot, défini, dans le dictionnaire "comme l'action de se retirer de la vie active, d'abandonner ses fonctions". Comme c'est beau...

Pas très calée en langues mais curieuse, je suis allée voir quels étaient les mots que la plupart des langues européennes emploient pour désigner cet état. Et bien, la majorité des langues utilise un mot qui, par définition négative, ne parle que d'abandonner, cesser, retirer ! Un cas très spécial, le portugais qui dit "Estou na retrete" (Je suis à la retraite) mais aussi "Estou na reforma" et sachez qu'en portugais "retrete", ce sont aussi les toilettes ! No comment !

Mais savez-vous que trois langues utilisent le mot "jubilation", du latin jubilaré ("pousser des cris de joie") qui donne, en ancien français, "jubler" : en espagnol, jubilado, en catalan, jubilacio et en galicien, xubilacion.

Alors chères et chers "jubiladaires", vous qui êtes (re) partis vers vos pays de cœur ou d'adoption, vous vous demandez sans doute pourquoi je suis restée à Bruxelles ? et quand vous apprendrez que je suis native du midi de la France (le vrai midi à l'est du Rhône ... mais non je plaisante bien sûr ...), vous comprendrez encore moins.

Qu'avez-vous choisi en partant vous installer en France ? La trame de notre vie ordinaire est constituée de dizaines d'activités que vous et moi pouvons vivre pleinement, partiellement ou pas du tout et un jour, peut-être une enquête nous apprendra les raisons de votre retour en France et le temps que vous consacrez à telle ou telle activité.

Et, depuis que je suis en état de jubilation, j'ai découvert Bruxelles comme une nouvelle ville, ignorée pendant si longtemps, une ville plus riche chaque année. C'est une ville si inattendue qu'il m'a fallu beaucoup d'années et qu'il m'en faudra encore beaucoup pour pouvoir la connaître.

Bruxelles, ce n'est pas une ville belle, j'en suis consciente. C'est une succession d'atmosphères, entre de no man's land pourris par la spéculation, de trottoirs défoncés, d'encombrement de circulation, de chantiers permanents, de saleté omniprésente dans les rues : on pourrait faire dire à la ville, selon la boutade de Pauline de Metternich : "je ne suis pas jolie, je suis pire".

Mais comme dit Angèle : "On n'a pas les tours de New York, on n'a pas de lumière du jour, 6 mois dans l'année, on n'a pas Beaubourg ni la Seine, On n'est pas

la ville de l'amour, mais bon vous voyez, et sûrement que dès ce soir le ciel couvrira une tempête. Mais après l'orage avec des bières, les gens feront la fête Bruxelles je t'aime, Bruxelles je t'aime".

Oui, je me sens bien dans cette ville aux proportions humaines. Vous savez, pour y avoir vécu, que la "pub" de Bruxelles, ville pluriculturelle, est synonyme du pays des frites, des BD et de la bière ; et tout le monde s'accorde à dire que "les belges sont sympas, qu'à Bruxelles on mange bien, que c'est le cœur de l'Europe, et que trouver un logement à Bruxelles, c'est facile".

Oui Bruxelles c'est cela mais c'est bien plus : c'est une ville à la confluence de mouvements culturels, au carrefour de la création contemporaine, regorgeant de culture.

Bruxelles, laboratoire culturel de l'Europe : une double identité à la fois francophone et néerlandophone, un véritable melting-pot, où plus de la moitié de la population est d'origine étrangère, une diversité socio-économique, linguistique et religieuse unique. Tout cela fait de Bruxelles une ville étrange, un peu mystérieuse. Bruxelles, c'est le surréalisme à l'état pur, celui qui me fait rêver, sourire et sortir de ma réalité.



Quelques mots clés définissent ma vie à Bruxelles : Amitié, Sagesse, Culture, et Partage

AMITIÉ : la culture de l'amitié, une activité essentielle à mes yeux. Inviter les amis, se retrouver quelque part, organiser des activités, faire les choses ensemble : cela prend du temps et de l'énergie mais c'est – j'en suis certaine – essentiel pour conserver le dynamisme et la richesse de la vie, comme le dit un proverbe latin "Avoir des amis c'est être riche".

SAGESSE : d'une certaine manière, je m'aperçois, 20 ans après avoir quitté mon travail, que je m'approche peu à peu de la sagesse qu'un proverbe arabe définit ainsi : "il y a cinq degrés pour arriver à la sagesse : se taire (ce que je sais faire sans difficulté), écouter (ce que j'ai appris à faire), se souvenir (là il y a une grosse difficulté), agir (ce que je fais et continuerai à faire), et enfin étudier, se former, apprendre, découvrir encore et encore...

CULTURE : Toute cette curiosité, cet appétit de culture m'ont amenée, dès la porte des institutions refermée, à suivre des cours d'histoire de l'art contemporain, à ouvrir les portes des galeries, des musées et, est née une idée, un besoin, celle de faire partager mes découvertes.

PARTAGE : "S'il ne comprend pas que la connaissance est un mystère en soi... s'il ne comprend que le miracle n'est pas dans la beauté d'un crépuscule envahissant la forêt mais dans l'oeil qui la capte et en fait partage..." Elie Wiesel

Cette envie de partage m'a poussée à éditer, tous les 15 jours une info "Bruxelles culturelle" qui reprend mes coups de cœur, mes envies de découvertes, mes obsessions, mes penchants, mes engouements, mes turlutaines.

J'ai appris une chose, c'est qu'il est essentiel, chaque jour, de mettre un peu de dépaysement dans ma vie. Le dépaysement ce n'est pas forcément s'évader vers un pays exotique, c'est vouloir découvrir, seule ou pas, ce qui se passe près de chez moi, à Bruxelles : une rue, un quartier, une galerie, une personnalité, un artiste. C'est oser parler, échanger avec des inconnus. C'est être curieux, ne pas passer à côté des choses et des gens que l'on voit mais qu'on ne regarde pas.

Avec quelques amis, nous avons créé un groupe de découvertes, dont j'étais la Présidente informelle ! Ce club avait pour mission – pour parler le langage administratif – la découverte de sites, lieux, événements, villes et pays avec des parcours à thème. Avec les ans, ce club est devenu le CAR (club aller-retour), tous les voyages et visites que l'on peut faire en un jour au départ de Bruxelles : Paris (deux ou



trois expo), Londres (deux expo), Lille (tant de belles choses sans oublier la pâtisserie Méert), Valenciennes (le LAM), Roubaix (la Piscine) et tant d'autres sites. "De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins" selon l'adage de Louis Blanc en 1851.

Passionnée par la culture, j'ai rejoint des associations pour y devenir active : avec le cinéma pour "CinéFemme" qui projette une fois par mois dans la salle du Palace un film en avant-première. Pour soutenir la jeune création artistique, notre association "LesAmisdma mère" a créé le prix Elisabeth Burdot¹ : merveilleux travail de recherche d'artistes, de visites d'ateliers, de rencontres, qui a abouti en juin 2022 à une exposition des œuvres des 4 lauréats dans une galerie renommée de la ville.

¹ Grand reporter à la RTBF qui s'est éteinte à Bruxelles en janvier 2020.

Autre "turlutaine" de mon Bulletin culturel : mon côté dit "féministe" qui me fait relever tous les cas, disons, de manquements ou avancées en matière d'égalité des chances :

Petit exemple relevé récemment : Petites rues pour les femmes, boulevards pour les hommes : ce que révèlent les noms de rues à Bruxelles. "Avez-vous déjà entendu parler d'Andrée Payfa ? Elle est la seule femme bourgmestre à avoir été élevée au rang d'odonyme (le mot savant pour désigner tous ces cas où un nom propre est associé à une voie de communication) dans la Région bruxelloise. A Bruxelles, triste constat : 85% de noms de rues (au sens large) sont des noms d'hommes.



Je reviens, en conclusion, à la culture qui me nourrit, me stimule, me dynamise. Dans les guerres, comme lors des crises, elle est la première menacée. Souvenons-nous que lors des divers confinements, en France comme à Bruxelles, la culture a été l'otage d'une triste mascarade (= divertissement où les participants sont déguisés et masqués. Comédie hypocrite, mise en scène trompeuse) entre fermeture partielle ou totale des lieux culturels. J'aimerais, avant de vous quitter, dire l'importance que revêt pour moi cette phrase d'Albert Camus : "Sans la culture, et la liberté relative qu'elle suppose, la société, même parfaite, n'est qu'une jungle. C'est pourquoi toute création authentique est un don à l'avenir."

Alors, je souhaiterais que vous et moi, continuions à vivre dans un état dynamique de jubilation post active que ce soit à Bruxelles ou ailleurs en France ! 🇫🇷

L'ART D'ÉCRIRE LES POLARS



Danae Penn
(Gers, Occitanie)

Danae Penn nous livre ici les étapes de sa découverte de l'art d'écrire des polars, en fait beaucoup de méthode, de l'inspiration et un travail acharné journalier. Voilà une activité post-retraite qui utilise toutes les ressources de sa personnalité riche et curieuse de tout. Écoutons-là.

Ma décision d'écrire des romans historiques date de la mort de mon mari. J'ai tenté de faire publier *Haffner's Pilgrims*, un roman qu'il a écrit dont la trame se déroule pendant la Deuxième Guerre mondiale, mais son éditeur Robert Hale l'a rejeté. Dans un premier temps, j'ai décidé d'acheter quelques livres pour apprendre à réviser un roman. Je me suis rapidement rendue compte que la structure de *Haffner's Pilgrims* était très mauvaise. J'ai donc abandonné l'idée de l'améliorer et j'ai commencé à vouloir écrire moi-même un roman historique, ayant lieu sur le Chemin de Compostelle et à Condom, la ville gasconne où je suis très heureuse de vivre.

Plutôt que le XXe siècle, j'ai choisi le XVIe siècle car je l'avais étudié à l'école il y a longtemps. J'ai commencé par quelques années de recherche, bien plus que je n'avais envisagé. Je me suis heurtée très tôt au premier obstacle : il n'y avait plus de

pèlerins à Compostelle au XVIe siècle, parce que le corsaire Sir Francis Drake avait attaqué Santiago et il avait fallu dissimuler le corps de Saint Jacques. J'ai donc modifié mon projet et j'ai choisi la fin du XVe siècle, plus précisément l'an 1483 et l'accession au trône de Richard III. Trois mois après cette décision j'ai entendu

parler d'un livre écrit par Denise Péricard-Méa, la grande spécialiste des pèlerinages de Compostelle, affirmant que Drake n'avait jamais attaqué Santiago et qu'il s'agissait d'un prétexte invoqué au XVIe siècle pour expliquer le fait que l'on ignorait où se trouvait le corps de Saint Jacques et même s'il existait. Un exemple de fausses rumeurs, d'où l'origine du titre de mon polar.

J'ai décidé d'écrire que les Princes de la Tour avaient pris la fuite jusqu'à Luxembourg et qu'ils voyageaient vers Lisbonne déguisés en pèlerins, traversant ainsi Condom. Afin d'augmenter la tension, je décidai d'introduire un meurtre gênant un climat d'angoisse dans la ville. Mes livres d'apprentissage de romancier de polars insistent sur le fait que le détective doit être un solitaire. J'optai pour un homme à moitié anglais, partisan de Richard III. Je donnai à mon détective une épouse gasconne et j'appelai mon héroïne Belina Lansac – fille de meunier, une belle femme issue des classes moyennes de l'époque. Son mari Guillaume (ou William) était messager de l'évêque de Condom, ainsi que l'investigateur de tout crime commis sur les propriétés de l'évêché, qui constituaient environ la moitié de la ville.

Je dressai cinq listes de caractéristiques pour Belina et Guillaume Lansac. Je créai ensuite les autres personnages ; les bienveillants et les malveillants, les assassins potentiels, ainsi que la victime. J'inclus parmi eux deux anciens collègues, décédés depuis longtemps, mais je pris soin de n'introduire aucune personne identifiable vivant actuellement à Condom. Prudence oblige !



Route gersoise



Cathédrale de Condom

Cinq brouillons plus tard, je me mis à chercher un agent littéraire, ce qui est obligatoire au Royaume-Uni et aux États-Unis (mais heureusement, pas en France). Au bout d'une année décourageante, j'abandonnai ma quête et je contactai Jill Marsh, une amie galloise qui est autoéditrice en Suisse. Elle m'a recommandé son illustratrice de couvertures, ainsi que son correcteur. C'est ainsi que je me suis lancée dans l'autoédition – un défi. Le plus simple fut d'obtenir gratuitement des numéros ISBN auprès de l'AFNIL en France et une fois mon roman imprimé, de faire le dépôt légal auprès de la Bibliothèque nationale de France.

Les autres démarches auprès d'Amazon et de l'imprimerie Ingram Lightning Source furent difficiles pour mon ordinateur et moi. Mais j'ai réussi à publier *False Rumors* en 2017, puis la traduction française en 2018.



Conférence sur la vie médiévale 2022

Le traducteur, David Manson, a suggéré un meilleur titre : *Les Princes et le pèlerin*. La belle couverture est quant à elle restée la même, tirée d'un portrait de Simonetta Vespucci par Botticelli. Les libraires apprécient beaucoup cette couverture et acceptent de prendre mes livres en dépôt de vente.

La Société archéologique du Gers, dont je suis membre, m'aide à vendre mon roman et a publié une critique très positive dans son Bulletin n° 430 de novembre 2018. Partout où je vais – concerts, visites, randonnées – j'amène quelques livres que je dédicace à l'acheteur. Des membres d'AIACE



Simonetta Vespucci

France en ont acheté aussi, et ils se sont montrés si encourageants pendant un déjeuner organisé par Jacques Babot à Cap Breton, le 6 décembre 2017, que je me suis mise à écrire la suite, *A Mystery of Blood and Dust*. J'ai publié le roman en 2020 et David Manson l'a traduit sous le titre *Sang et poussière*, publié en automne 2021. L'intrigue repose sur le fait que la fille d'un consul de Condom est retrouvée morte dans une chapelle, le jour de son banquet de fiançailles. Il m'a fallu à nouveau faire attention à inventer les personnages de Condom et éviter de décrire les habitants actuels. Les libraires locaux continuent à faire preuve d'enthousiasme et j'ai fait trois séances de dédicaces à Condom et participé également à une Soirée Polar Gascon organisée par la Librairie Corbel d'Eauze. Ma première rencontre avec quatre collègues auteurs de polars s'est très bien passée. 🇫🇷

L'article littéraire de Danaë Penn dans cet INFO 45 indique les moyens d'acquérir ses livres.



Condom vu-du-ciel



MES AVENTURES POTAGÈRES ET CULINAIRES, SAISON 2

Kathleen Vande Walle
(Hérault, Occitanie)

Nous l'attendions tous et toutes...voici enfin, à la demande générale, la suite des aventures gastronomiques de Kathleen Vande Walle (Hérault, Occitanie) pour le plus grand plaisir de nos yeux et de nos papilles. Mais y-aura-t'il une suite à ces récits passionnants ?

Voilà l'été est terminé ! Enfin officiellement, car ici la chaleur est toujours présente fin octobre. Les potagers ont bien travaillé mais quand il fait trop chaud, les légumes souffrent. Particulièrement les tomates. De sales bêtes, les punaises diaboliques (nom officiel) ou marbrées viennent piquer les tomates. Résultat une peau épaisse et dure mais la tomate reste toujours consommable. Donc, en ces temps de sobriété, extracteur de jus de fruit et cuisson du dit jus (de tomates) jusqu'à obtention d'un coulis bien dense qui file au congélateur. Et ce beau coulis me servira pour des pâtes sous toutes ses formes, des soupes et bien d'autres plats mijotés.

Une belle récolte d'aubergines, poivrons, melons, oignons, courgettes ont agrémenté nos repas d'été. Et maintenant place au potager d'hiver ! Tony, mon jardinier portugais, y a planté des épinards, des salades, des blettes, des choux-fleurs, des pakchoi, des poireaux et des carottes (ces dernières avec les poireaux afin de ne pas être embêtés par le ver du poireau). Quelques variétés de courges viennent compléter l'ensemble.

Grands amateurs de fraises, nous en avons assez de nous pencher pour les ramasser. Quoi de mieux qu'un potager surélevé ! Rempli de bonne terre criblée et enrichie, il a récemment accueilli nos premiers fraisiers. Et des oyas pour l'arrosage. Particulièrement écologiques et utilisés depuis des millénaires, à l'époque de la Rome antique notamment, les oyas (ou olla pour "pot", en espagnol) sont des poteries en terre cuite que l'on enterre afin d'arroser les plantes et ce, avec parcimonie.

Quelques travaux d'élagage vont être entrepris fin novembre afin d'aérer le potager en fond de jardin. De vieux conifères rachitiques et déplumés vont disparaître et une petite cabane sera installée. Toujours utile, une cabane au fond du jardin.

Et maintenant ma recette. Elle s'inspire du Sud et je l'ai créée il y a bien longtemps en Belgique. Je l'avais envoyée pour un concours de recettes Elle-Cuisine. J'ai remporté un prix et elle a été reprise dans leur magazine.

Tajine de lotte et scampis aux poivrons et aubergines

Ingrédients pour environ 6 personnes

4 filets de lotte
16 scampis ou grosses crevettes crues et épluchées
3 poivrons rouges
2 aubergines
Un 1/2 bocal de chair de tomates nature ou 4/5 tomates épluchées et épépinées.
4/5 oignons
4/5 gousses d'ail
2 bouquets de coriandre
Cumin (1 cc)
Paprika fort (1 cc)
Gingembre en poudre (1 cc)
Sel
Huile d'olive



Mettre au four à 200° pendant 40 mn poivrons et aubergines. Au bout de ces 40 mn éteignez le four et laissez tiédir ou refroidir dans le four (cette étape peut se faire la veille ou le matin si c'est pour un dîner).

Épluchez les poivrons, coupez-les en petits morceaux. Récupérez la chair des aubergines et écrasez à la fourchette.

Dans un wok, faites revenir (sans les colorer) les oignons émincés et l'ail émincé. Dès qu'ils sont un peu cuits ajoutez la chair de tomates. Faites réduire, puis ajoutez poivrons, aubergines, coriandre hachée, épices et sel. Vous pouvez ajuster les épices selon votre goût.

Faire cuire à feu doux pendant une dizaine de minutes pour bien mélanger les différents goûts.



Avant de passer à table, ajoutez à cette préparation de légumes la lotte coupée en morceaux et les scampis épluchés. Vérifiez l'assaisonnement en sel. Faire cuire le temps nécessaire (environ 12 à 15 mn selon la grosseur des morceaux) et servir avec un couscous nature ou du riz. La préparation de légumes peut se faire bien à l'avance, par contre, il vaut mieux cuire les poissons en dernière minute car un poisson trop cuit ce n'est pas terrible.

On peut aussi ajouter des rondelles de calamars (pour respecter les proportions, on peut remplacer 2 filets de lottes par des calamars frais)

C'est une recette que j'ai créée, donc on peut varier les épices. Version méditerranéenne à la place de la coriandre, un gros bouquet de basilic et à la place des épices, mettre du thym et de l'origan. Et en version indienne, avec un bon curry.

Il aussi possible de remplacer le poisson et les scampis par du poulet, du lapin, des boulettes de viande hachée, de l'agneau, etc. Bref, l'avantage de cette recette est que vous pouvez la décliner pratiquement à l'infini, ou presque ! 🇫🇷



LA VIE DANS NOS RÉGIONS

Georges Clet
Délégué Régional (ff) &
Bénévole Occitanie Ouest

Kathleen Vande Walle
Relations publiques
Occitanie

Ole Ostermann
Bénévole
Occitanie Est

L'OCCITANIE AU BORD DE LA GRANDE BLEUE

L'été indien était trop beau, les vendanges terminées, notre groupe régional Occitanie s'est laissé tenter par la douceur du Roussillon en bord de Méditerranée, dans un ancien petit village de pêcheurs. Les mets y furent excellents aillant réflexion géopolitique, découverte touristique, bonne chère, et plaisir de se retrouver. Georges Clet, notre Délégué régional (ff) nous en détaille le menu.

Quel plaisir de se retrouver enfin, après plus de deux ans d'absence !

Pour nos retrouvailles, notre collègue et ancienne Déléguée Occitanie, Kathleen Wande Walle, nous avait admirablement préparé un programme de choix pour une rencontre dans un village typiquement méditerranéen, au cœur du pays catalan.

Rendez-vous était donc donné aux 42 participants pour cette sortie du 6 octobre à Torrellilles, bourgade de près de 4.000 âmes, située à proximité de la mer et à une vingtaine de kilomètres de Perpignan dans le département des Pyrénées orientales.

Trouver une place pour stationner son véhicule n'est pas chose facile dans ces villages, autrefois entourés



© A. Cabrol

de remparts, et dont les ruelles tortueuses et étroites ne sont pas du tout adaptées à nos voitures.

Notre organisatrice nous avait donc préparé un petit jeu de piste pour rejoindre notre lieu de rassemblement : Le Cube. Ce lieu est ainsi nommé en raison de sa forme, qui symbolise le caractère multi-facette de son usage.

Finalement, tout le monde était à l'heure, pour écouter notre collègue, Yves GAZZO, nous parler d'un sujet ô combien d'actualité et thème principal de notre rencontre : "L'Ukraine et sa demande d'adhésion : attentes, succès et déconvenues des élargissements précédents".

Notre orateur, à l'aide de cartes, et un petit peu à la manière de la célèbre émission de télévision "Le dessous des cartes", nous a exposé les difficultés que représentait cette demande de la part d'un pays en guerre.

Ainsi, à l'euphorie affichée par les dirigeants lors du Conseil européen du 23 juin 2022 qui a approuvé le statut de pays candidat pour l'Ukraine et la Moldavie, il y a lieu de tempérer quelque peu, et remarquer que le statut de candidat n'est pas synonyme d'adhésion : de nombreux obstacles vont se dresser au cours de longues et difficiles négociations.

L'étude des cartes met bien en lumière les grandes influences culturelles, politiques et religieuses qui ont façonné ce pays depuis des siècles : Pologne et Lituanie, pays catholiques à l'Ouest ; la partie Sud sous la férule des Tatars, Mongols et Ottomans ; et, évidemment, à l'Est, la Russie, en majorité orthodoxe avec des régimes autoritaires, aussi bien du temps des Tsars, de la révolution socialiste que de la situation actuelle.

Cette fracture se retrouve bien après les élections de 2014, élections qui n'eurent cependant pas lieu dans les parties sécessionnistes de l'Est (les républiques populaires de Louhansk et de Donetsk).

Dans ces conditions, quelle est l'Ukraine qui serait admise dans le "club" européen ? L'Ukraine occidentale seule, attirée par l'UE, ou toute l'Ukraine avec aussi ses parties orientale et méridionale russophones et attirées par Moscou ?

S'en est suivi un débat, au cours duquel les intervenants échangèrent leurs idées et leurs visions de l'avenir.

Les sombres perspectives de la situation géopolitique ne nous ayant pas totalement coupé l'appétit, c'est d'un pas alerte que nous avons rejoint le restaurant "L'Un des Sens" spécialement privaté pour notre assemblée.



Après ce sympathique repas fortement apprécié par tous les convives, et avant qu'une douce torpeur ne nous engourdisse, nouvelle petite marche digestive vers le Cube.



Là, le directeur de l'office du tourisme nous avait concocté une visite commentée du village.

Heureusement pour nos pauvres articulations, il y avait, sur le parcours, force bancs et sièges accueillants nous autorisant un peu de répit.



Au cours de la promenade, nous eûmes le loisir de visiter, cachée derrière une imposante façade de briques roses, la demeure de la noble famille de Llobet, ancien évêque du XVII^e. Cette maison seigneuriale est l'archétype de la maison bourgeoise catalane : larges escaliers, salle voûtée, grande cour intérieure plantée d'agrumes : rien n'est visible de l'extérieur !



C'est sur ce lieu reposant et bucolique que nous prîmes congés les uns des autres en nous promettant de nous revoir très vite ! 🇫🇷



© <https://www.tourisme-pyreneesorientales.com>



La visite du village se poursuit par l'église Saint Julien avec la particularité suivante : mentionnée dès 1071, il s'agissait d'une des églises romanes typiques de la région avec sa tour carrée dominée par un clocheton pyramidal. Au début des années 1900, le curé qui trouvait l'édifice trop exigu à son goût, le fit tout simplement détruire pour en rebâtir un plus grand !

Quoi qu'il en soit, après deux heures de visite, le groupe s'était quelque peu éclairci. Mais il restait une perle pour la fin : situé à quelques kilomètres du village, le site de Juhègues est le joyau de la commune. Composé d'une chapelle, d'un ermitage, d'une enceinte et de bâtiments annexes qui s'étendent sur plusieurs hectares, il est le siège de nombreuses manifestations tout au long de l'année.



LA SECTION GRAND-EST FÊTE LA ST NICOLAS À METZ

Éveline Lang
(Bas-Rhin, Grand Est)

Metz n'est plus une place forte militaire mais bien une ville jardin. Notre section Grand-Est a décidé de s'y retrouver en nombre pour la Saint Nicolas et y faire des découvertes botaniques et livresques passionnantes. Eveline Lang nous parle de cette visite chaleureuse et surtout de la présentation d'un nouveau centre de dépistage, le seul en France pour nous pensionnés des institutions européennes. Espérons que Metz donne l'exemple à d'autres régions ?

Après deux ans d'abstinence forcée, une sortie a enfin pu à nouveau être lancée le jour de St Nicolas à Metz. 34 personnes du Nord-Est ont participé à cette belle journée dont tous les représentants du Grand Est



M. Thierry Deprez



Déjeuner

ainsi que les trésoriers de l'AIACE France et la secrétaire venue de Paris.

Cette activité a été mise à profit pour présenter l'accord signé entre le CHR (Centre Hospitalier Régional de Metz) et PMO concernant le programme de dépistage médical des Institutions Européennes.

La rencontre a eu lieu dans un superbe lieu très symbolique "Le Cloître des Récollets" ancien cou-

vent médiéval du quartier de l'Ancienne Ville de Metz. Les bâtiments actuels accueillent également l'Institut européen d'écologie de Jean-Marie Pelt, sujet bien d'actualité en cette période restreinte d'énergie et à la climatologie changeante ainsi que les archives municipales.

La collaboration entre le CHR de Metz et les institutions pour le dépistage permet d'un côté à l'hôpital de Metz-Thionville de se promouvoir et au dépistage de s'élargir au site de Luxembourg et la Sarre en Allemagne. Cette collaboration est une base éventuellement à reproduire dans d'autres régions de France où aucun centre n'est disponible. Cette possibilité réduirait l'impact de passer par le système privé dont la gestion directe financière est lourde et compliquée.

Le Directeur M. Yasid Sebia nous a fait une présentation détaillée et a néanmoins avisé qu'aucun médecin généraliste pour une 1ère consultation n'est à disposition dans les CHR et Metz souffre du manque de dermatologues qui impacte le délai de regroupement en une journée pour le dépistage. Un hôtel et un restaurant se trouvent à proximité pour limiter au maximum les inconvénients.

Notre groupe a par ailleurs pu suivre une présentation vivante et intéressante du Professeur Jacques Fleurentin, Docteur en ethnopharmacologie. Il a dirigé pendant 12 ans le laboratoire de recherche de Jean Marie Pelt, Professeur à l'Ecole de Bruges



M. Yasid Sebia

et proche de Robert Schuman. Professeur Fleurentin continue l'œuvre de Jean Marie Pelt et parcourt le monde à la recherche de plantes indigènes médicinales et plus particulièrement celles utilisées dans les traditions arabo-persane, africaine et chinoise.

Malgré le froid et la petite pluie, nous avons visité avec le Professeur Fleurentin les différents carrés de plantes et puis l'intéressant Apothicarium de l'Institut Européen d'Ecologie, d'un autre temps.

Le Directeur des archives de la ville de Metz, M. Thierry Deprez eu la gentillesse de nous accueillir dans la partie du cloître qui abrite les archives entreposées dans l'ancien château d'eau attendant bien déshumidifié pour la conservation des documents. Les documents physiques modernes (du fait du papier et de l'encre chimique) risquent de disparaître bien plus rapidement, que les vieux parchemins dont les plus anciens datent de 800 et 1000 après Jésus Christ. Une lettre de Henry IV y est exposée. Une exposition temporaire a lieu concernant Jean Morette écrivain, dessinateur et illustrateur de sa belle Lorraine.

Merci pour cette belle Saint Nicolas que l'on a bien fêtée autour de bons vins et crémants.

**A l'année prochaine
pour une nouvelle sortie. 🇫🇷**



Pr. Jacques Fleurentin

BONNE LECTURE

LES CHEMINS CREUX DU QUOTIDIEN UN MONDE DE SOLITUDES IGNORÉES EN QUÊTE DE PLÉNITUDES RETROUVÉES.

Philippe Tabary
(Nord, Hauts-de-France)

Villageois de cœur et de fait, ancien de la DG AGRI Philippe Tabary (Nord, Hauts-de-France) confie à la plume ses états d'âme et ses coups de cœur devant l'évolution de la société, de la vie collective, des relations familiales. Investi dans l'aide aux seniors, aux handicapés et aux milieux modestes, il est aussi un orateur incisif sur des sujets d'histoire des faits de société, l'agriculture et le monde rural (il fut l'un des porte-parole de la PAC). Conférencier Team Europe Direct, il nous parle de son 26^e ouvrage, sur l'évolution de la vie collective, des rapports entre les êtres, de l'habitat, des modes de vie, de la société, coup de cœur et de gueule pour éveiller des réflexions et réveiller des réactions.

D'un passé de journaliste, j'ai gardé l'attention au détail, au petit rien qui trahit une vaste réalité méconnue, et que parfois, on cherche à dissimuler parce qu'elle révèle des travers dans nos attitudes, des petites lâchetés, de grandes amnésies face à ce qui gêne, qui remet en question, qui accuse : un bon demi-siècle de militantisme à l'APF France handicap a sûrement accentué ce "défaut originel" que je m'efforce, de livre en livre et d'article en conférence, de cultiver en dénonçant les manifestations, souvent pernicieuses parce que discrètes et emballées dans les apparences, les faux semblants, les bonnes manières.

Ainsi suis-je frappé qu'à une époque où les déplacements sont si faciles (hors Covid bien sûr !), et où les brassages de population semblent une banalité, nous vivons de plus en plus dans un monde inconstitué de solitudes juxtaposées. Le point de départ de ma réflexion a été la découverte à Lille (mais j'ai vécu le même phénomène à Bruxelles et les journaux en citent des exemples un peu partout) du squelette d'un locataire, quelque peu marginal certes mais qui ne l'est pas ? décédé depuis plusieurs années et qui habitait pourtant au rez-de-chaussée d'une rue commerçante de la ville.

Je me consolais de ce constat déroutant et dégoûtant (à notre époque vous n'y pensez pas !) lorsque, arpentant une fois de plus les rues de mon village (1300 habitants) pour les besoins d'une collecte de porte à porte, je fus amené à constater, et à déplorer, le nombre de "maisons closes", entendez par là des demeures, anciennes ou fraîchement sorties de terre, hermétiquement calfeutrées par un portail et des clôtures de 2m de haut, sans sonnette accessible le plus souvent : il y en a bien une, mais elle trône, inutile et absurde, à la porte d'entrée de la construction elle-même, et non au portail d'accès dont la séparent plusieurs mètres d'un espace généralement dévolu à l'exclusive occupation par un molosse manifestement pas végétarien et qui est de fait la plus dissuasive et revêche des concierges. Comme l'est du coup la maison elle-même, qui ne répond plus à l'appel du passant du moment, et pas davantage à celui du livreur ou du facteur s'il ne s'est pas annoncé. Il y a bien une caméra de contrôle, mais elle paraît avoir été conçue pour vivre perpétuellement en panne, n'étant sans doute pas adaptée aux précipitations qui font notre ordinaire.

Ainsi se constituent, dans des lieux qui jadis prêchaient l'exemple en matière de cohabitation et de solidarités, autant de forts Chabrol, cadennassés à double tour le matin

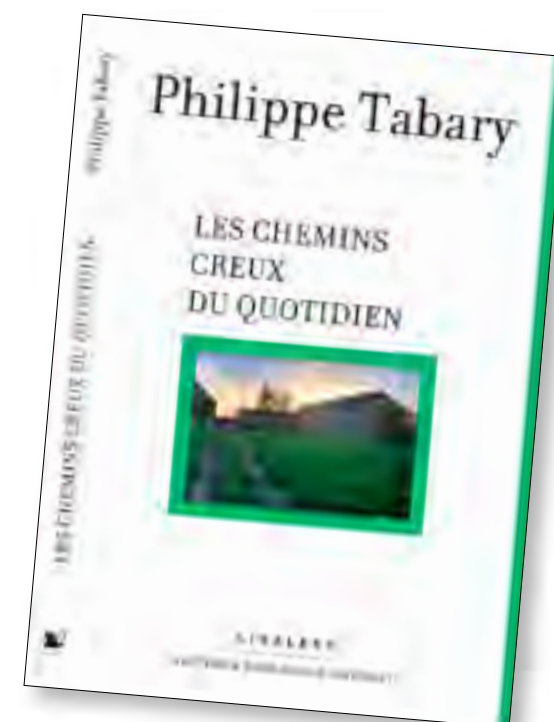
au départ des occupants dont le premier souci, à peine rentrés le soir et cloîtrés le week-end, est de refermer complètement en se retranchant scrupuleusement du monde extérieur. Etonnez-vous après cela qu'il faille créer des fêtes des voisins pour que ceux-ci qui dorment les uns à côté des autres dans leur ghetto individuel tout confort puissent simplement se reconnaître le lendemain et, si tout va bien, prennent l'habitude de se saluer !

Le même travers gangrène toute notre société : on a une télé dans chaque chambre et la radio perpétuellement vissée aux oreilles mais on ne sait plus ce qui se passe à côté. Avec Internet, on va en un clic au bout du monde, mais on ne va plus au bout de sa rue. Les lieux de rencontre se sont estompés : les sorties d'école ne sont plus que le terrain d'attente de gens pressés et de voitures en surchauffe, et non plus celui d'entente entre parents empressés. Les commerces se sont dilués vers l'extérieur, où personne ne se connaît, phénomène conforté par les commandes à distance et colis à domicile, les lieux de culte sont désertés quand ils ne sont pas fermés : hier condiment de la vie locale, le curé était omniprésent ; aujourd'hui, pour en trouver un il faut faire une battue. Quant aux cafés, hauts lieux de la socialisation politique des campagnes et des quartiers de nos villes, leur nombre a été diminué par 7 depuis 1960, au point qu'en bien des endroits il n'y en a plus. Alors que les historiens pourraient nous dire combien de phénomènes sociaux, d'associations, de syndicats, de jeux populaires, de mouvements d'épargne et de mutuelle ou de jardins ouvriers y ont pris naissance et croissance tandis qu'y fleurissaient jeux traditionnels et langues locales, englobant dans un même halo jeunes, marginaux, saisonniers, déracinés de l'exode rural, du combat social, du veuvage ou de l'immigration !

J'ajoute que si tout le monde parmi les décideurs semble d'accord sur le constat, rares voire inexistantes sont ceux qui cherchent à inverser la tendance : on continue à fermer écoles, bureaux de poste, magasins, perceptions et autres services publics alors que l'urgence est de réinjecter de la vie dans nos territoires, de stimuler les mouvements associatifs, de lutter contre l'anonymat, de cesser de faire de nos villes et villages une mosaïque disjointe de fragments épars. Il faut également stimuler le retour à des liens familiaux plus étroits : nombre de grands-parents sont orphelins de leurs petits enfants et la voiture, qui devait réduire les distances, a au contraire

creusé les écarts en poussant vers des destinations lointaines avec pour corollaire que nombre de personnes âgées sont livrées à elles-mêmes et au strict minimum affectif : on est toujours partant pour la Terre Adélie, on n'a jamais le temps pour la Tante Amélie !

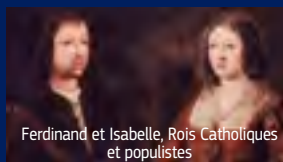
Certains n'hésitent pas à mettre en cause l'agriculture, ou, plus exactement, l'exode rural, dans cette hémorragie ; notons que cette tendance séculaire s'est inversée de nos jours. Malheureusement, elle se fait en transposant au village les usages de la ville et le confort des quartiers chics : la ruralité dès lors risque de ne plus être un cadre de vie, mais une vie de cadres ! Il urge de réinjecter de la vie, de la présence, un souffle sur l'ensemble du territoire, partout en Europe. Il urge de retrouver le sens des rapports humains, de la parole échangée pour autre chose que des invectives, de la main tendue pour autre chose que de fermer une serrure ou de se claquemurer derrière des forts Chabrol de pacotille qui sont un véritable déni à la vie collective et au sens des relations humaines. Il urge de réapprendre à vivre ensemble plutôt que de s'étioler chacun dans son coin, aussi idyllique puisse-t-il sembler en apparence ! ■



"Les chemins creux du quotidien", librairie L'Éclaireur, 234 p. 20€ (+ 2 € de port) chez l'auteur : pe.tabary@orange.fr, 28 rue des herbes 59132 Ohain.



Banquet de noces XV s



Ferdinand et Isabelle, Rois Catholiques et populistes



Musiciens médiévaux
Cantigas de Santa Maria



Danae Penn
(Gers, Occitanie)

SANG ET POUSSIÈRE, LE NOUVEAU POLAR MEDIEVAL DE DANAË PENN

Qui a dit que le polar était un genre littéraire propre au XX^{ème} siècle ? Certainement pas Danaë Penn qui vient de publier son second polar médiéval. Elle nous en dévoile ici les prémices de l'intrigue dans la suite de son premier roman publié et relaté dans nos colonnes, il y a 5 ans déjà.

Dans *False Rumours and Brexit* (L'Info n°35 de novembre 2017), j'ai souligné les points communs entre les ennemis de Richard III et les hommes et femmes politiques qui avaient identifié les avantages financiers personnels qu'ils retireraient du fait que le Royaume-Uni quitte l'Union européenne. Mon nouveau polar montre que la discrimination et le populisme existaient à la fin du XVe siècle. Nous pouvons les comparer avec les problèmes si présents aujourd'hui.

Des historiens ont beaucoup apprécié mon attitude envers Richard III dans mon roman. D'autres lecteurs aussi. Par exemple, Jill Marsh, auteure de polars (modernes), a écrit la critique suivante : "Ce livre plongera les amateurs d'histoire dans la société, la politique, la culture et l'environnement de la France et la Grande-Bretagne du quinzième siècle. Un récit riche et dense de complots machiavéliques, qui se trame au sein d'un cadre historique pleinement réalisé auquel la perspective de Belina Lansac donne vie de manière saisissante."

Pour la suite de *Les Princes et le pèlerin*, j'ouvre la porte sur la vie condomoise imaginaire d'il y a cinq cents ans. Je vous invite à entrer dans cette vie et à suivre mon héroïne, Belina Lansac, au gré des rues et des manoirs de Condom tandis qu'elle s'efforce de découvrir la véritable identité de l'assassin et de surmonter les redoutables pièges que ses ennemis sèment sur le chemin de la vérité. Les pèlerins musiciens l'aideront-ils à démasquer le meurtrier de son amie Viola ? L'assassin était-il un lépreux, un consul ou un arracheur de dents ? Ou quelqu'un d'autre encore ?

Pour écrire ce nouveau roman, *Sang et poussière*, j'ai choisi un meurtre où le corps avait le cou tranché (par un menuisier ?), mais il me fallait savoir quel serait l'outil employé pour ce crime. J'ai donc posé la question à mon

menuisier. Après réflexion, il a suggéré un vastringue. Ce dernier se trouve sur la couverture du polar – et dans la chapelle Sainte-Eulalie de Condom en 1483. J'ai essayé de retrouver cette chapelle pour bien situer la scène du crime. Elle avait beaucoup changé. Elle forme aujourd'hui partie du Lycée Bossuet et elle fait office de salle des profs ! Dans mon imagination d'auteure, elle était devenue vétuste, négligée, poussiéreuse. Le sol de la sacristie était maculé de sang. Le vastringue aussi. Ce qui m'a fourni le titre de mon nouveau polar, *Sang et poussière*.

J'ai inventé sept consuls de Condom (des sortes de conseillers municipaux), leurs femmes et leurs familles. Tous sont moins malveillants que le consul dans le premier roman, qui était basé sur Henry Tudor, rival et successeur de Richard III. La victime est la fille d'un consul, destinée à épouser le fils d'un autre consul. Le jour où elle est retrouvée morte dans la chapelle Sainte-Eulalie est le jour même de son banquet de fiançailles. Guillaume Lansac commence son enquête en observant les réactions des consuls et leurs épouses lorsqu'il leur annonce la raison de l'absence de la fiancée. Le banquet avorté se trouve dans la même pièce, garni de restes de volaille. Au Moyen Âge, les aristocrates – et les consuls de Condom – mangeaient de la volaille parce que les oiseaux appartiennent au ciel, plus proches de Dieu. Guillaume, messenger de l'évêque, et Belina, vendeuse de babioles à l'échoppe de la cathédrale, mangeaient des œufs et du fromage.

Exclus également du banquet de fiançailles sont d'autres Condomois déjà présents dans *Les Princes et le pèlerin*. J'ai ajouté d'autres personnages imaginaires, dont quatre qui sont arrivés à Condom suite à leur traversée de l'Espagne. Deux Juifs qui fuient l'Inquisition, le frère cadet de Belina, blessé lors de la guerre contre Grenade, ainsi qu'une jeune esclave maure qu'il a achetée à un autre soldat.

La prémisse de ce polar est la discrimination. Je l'ai écrit pendant la chute de l'Angleterre causée par le Brexit. J'ai observé l'attitude anglaise envers les immigrants, incitée par la presse populiste. Je l'ai comparée avec l'attitude française si différente envers moi-même, immigrante anglaise qui avais reçu la nationalité française en 2021. Sans difficulté, mais avec un retard causé par les confinements de la pandémie.



Coffre du XV s



Richard III

Sang et poussière traite cependant aussi d'une autre forme de discrimination. Le menuisier soupçonné du meurtre était un crestian, donc un intrus. À l'origine, les crestians étaient ceux qui étaient revenus de Terre Sainte et dont on craignait qu'ils soient lépreux à cause de leurs maladies de peau. C'étaient des artisans appréciés mais victimes de discrimination, surtout aux XVI^e et XVII^e siècles, et également appelés cagots. On pensait que les lépreux ne pouvaient pas transmettre leur maladie par le bois. Par conséquent, les crestias étaient des artisans du bois : charpentiers et menuisiers. Mon crestian était un menuisier spécialisé dans l'ouvrage des coffres.

Toute la trame de *Sang et poussière* se déroule à Condom, mais pendant le début de l'Inquisition espagnole et la reconquête de Grenade. L'Inquisition espagnole a commencé en 1478. Au début, elle fut très populaire – la guerre contre Grenade aussi – parce que les rois catholiques, Isabelle et Ferdinand, fomentèrent le populisme. Ils confisquèrent les richesses des conversos (les Juifs qui s'étaient convertis au christianisme mais qui étaient considérés judaïsants). Les Espagnols n'eurent donc pas d'impôts à payer pour financer la guerre contre Grenade.

Ce début populiste de l'Inquisition espagnole n'est pas très connu. Plus tard, elle devint axée sur la religion, et les Conquistadores la portèrent au Nouveau Monde. On peut en voir un vestige à Cartagena de las Indias, en Colombie : la salle de torture du Museo de la Inquisición.

Un concepteur de sites Web a créé pour moi un site Web comportant des textes et images qui décrivent la vie médiévale, ainsi que des informations au sujet de Richard III, Compostelle, et l'Inquisition espagnole. J'y dresse une liste des CD de musique médiévale de pèlerins que j'ai achetés à Santiago lorsque je m'y suis rendue à pied. Cette musique prend place dans le mystère de *Sang et poussière*, et je l'écoutais pendant que j'écrivais.



Les Princes et le pèlerin – ISBN 979-10-97586-03-4 (17,50€)

Sang et poussière – ISBN 979-10-97586-06-5 (17,50€)

False Rumours – ISBN 979-10-97586-01-0 (15,50€)

A Mystery of Blood and Dust – ISBN 979-10-97586-04-1 (16,00€)

Vous pouvez acquérir ses deux romans (en version originale anglaise ou en version française) dans une librairie proche de chez vous, en fournissant au libraire son adresse électronique danaepenn@orange.fr, ou bien sur le site d'Amazon. Mieux encore, vous les obtiendrez dédicacés directement sur son propre site Web <https://belinalansac.com>

Danaë Penn est disponible pour faire des présentations auprès de nos amis de l'AIACE dans leurs régions respectives, dans la mesure où ces derniers auront l'amabilité de s'occuper des questions d'hébergement.

Afin d'illustrer son propos, l'auteure nous a aimablement fourni les images de la couverture, ainsi que celles du roi Richard III, des rois catholiques Ferdinand et Isabelle, d'un coffre semblable à ceux que façonnait le crestian et d'un banquet comme celui auquel la victime était censée se rendre. »

TEMPS VARIABLE, LES ANNÉES TRENTE À SOIXANTE D'UN PETIT-BOURGEOIS DU SEIZIÈME



Jacques Bonafons
(Alpes-Maritimes, PACA)

L'imprévu comme moteur de la création littéraire, Jacques Bonafons (Alpes-Maritimes, PACA) l'a connu. Inattendu, intempestif, inopiné, fortuit, il ne s'est pas posé la question mais s'est embarqué dans cette aventure littéraire. Il nous la conte ici et nous présente son livre.

Je suis retraité depuis plus de trente ans, marié, père de deux enfants, et grand-père de cinq. J'ai vécu toute ma jeunesse dans le quartier Passy La Muette du seizième arrondissement de Paris. Etudes secondaires au lycée Janson-de-Sailly, suivies d'études de Droit qui me conduisirent à l'École Nationale des Impôts. Après avoir été inspecteur des impôts, je suis entré au service de la Commission Européenne, où je suis resté 20 années, avant de prendre ma retraite.



Aujourd'hui, c'est un restaurant chic qui occupe l'emplacement de la gare de La Muette, mais l'aspect du site fut préservé.

La nature m'ayant déjà accordé le bienfait de jouir d'une longue retraite, alors que j'assistais à la disparition accélérée des gens de mon âge, connus ou anonymes, l'idée m'est venue de faire connaître quelles avaient pu être la vie et les conditions d'existence d'un petit-bourgeois, au cours de mes lointaines années de jeunesse. Mes enfants me confortèrent dans cette voie. J'y fus d'autant plus sensible que je savais très peu de choses au sujet de mes propres parents. Car leur époque n'était pas propice, comme aujourd'hui, à l'étalage des comportements et des états d'âme !

Un événement se présenta : une grande bibliothèque et ses étagères, de laquelle tombe, un jour, un vieux bouquin oublié depuis longtemps. Il laisse alors échapper, dans sa chute, une image qui porte quelques mots, soigneusement écrits à la plume. A l'instant même, quatre-vingt années de ma vie s'évaporent et me font revivre la fin de vie de ma mère. Ce n'est donc plus la recherche du temps perdu mais celle du temps retrouvé (sans les talents littéraires de Marcel Proust). La lecture de Jean d'Ormesson m'y avait d'ailleurs encouragé : dans "Comme un chant d'espérance", il déclare qu'il avait été hanté par le désir d'écrire un roman "sur rien" !



J'étais devenu, aussi, un spécialiste de l'aviron sur barque avec dame de nage, un sport que je pratiquais assidûment sur le lac du Bois de Boulogne.

Me voici alors, parti à rebours sur les traces laissées par la vie, dans les replis de ma mémoire. Le temps que je décris, suit à la fois des événements de la vie familiale et ceux de la vie sociale en général, tant les deux aspects sont indissociables. Temps variable, parce que le temps est une notion floue et incertaine : chacun de nous peut en trouver une définition selon le lieu et les circonstances. Temps variable, puisqu'il change comme celui de la météo : nous avons aussi un temps ressenti,



Au moment de ma naissance, venait de s'ouvrir, à l'Est de Paris, l'Exposition Coloniale de 1931.

comparable à celui de la température atmosphérique. Temps variable, enfin, quand le temps des cerises s'accompagne du temps de l'orage.

La période ciblée par le livre, court des années trente à soixante : c'est simplement celles de mes trente premières années d'existence. Je suis arrivé au monde à Paris, exactement quand s'ouvrait l'Exposition Coloniale de 1931. Ce fut un événement particulièrement marquant pour mes parents mais aussi un symbole d'importance significative pour mes premières orientations. Mon périple s'arrête après mon mariage dans les années soixante, et au moment de la mort tragique de mon ami d'enfance. Je me suis focalisé sur cette trentaine

d'années, car elles correspondent largement à la durée au cours de laquelle se forme notre personnalité, avec les engouements, les hésitations, les expériences et les désillusions. Mais, maintenant, cette tranche de vie n'est plus qu'une image qui se reflète et s'éloigne dans mon rétroviseur.

C'est sans complexe que je me qualifie de petit-bourgeois. Je n'ai cure des sarcasmes si souvent associés à cette catégorie de population, réputée conformiste et mesquine par les médias et la littérature. Ces clichés ont contribué aux succès, mérités je le reconnais, de leurs auteurs, mais ils ne sont que des clichés. Car, me semble-t-il, les classes moyennes -un terme vague des sociologues- se trouve constituées, de fait, de petits-bourgeois, sans distinction des opinions politiques ou religieuses ni des différences culturelles ! 🇫🇷



Le livre de 124 pages a été publié en février 2021 aux éditions SPINELLE (www.editions-spinelle.com) au prix de 12 € (6 € en livre numérique). On peut le trouver également au Furet, Decitre, Fnac, Amazon, librairie du Mau, etc...



Le régiment du 4ème Cuirassiers en Allemagne (1952) participait périodiquement à de grandes manœuvres générales sur le plateau de Baumholder en Rhénanie-Palatinat.

L'UKRAINE ET L'ÉLARGISSEMENT DE L'UE ENJEUX À LA LUMIÈRE DES EXPÉRIENCES PASSÉES



Yves Gazzo
(Hérault, Occitanie)

Tôt ou tard la question de l'élargissement de l'UE à l'Ukraine se posera d'une manière encore plus aiguë qu'actuellement. Yves Gazzo (Hérault, Occitanie) par ailleurs Ambassadeur de l'Ordre Souverain de Malte auprès de l'UE en a présenté les conditions démocratiques, historiques, économiques et civilisationnelles, lors de notre rencontre régionale des membres de l'AIACE d'Occitanie. Cette rencontre est relatée dans ce même numéro de l'INFO.



Le conflit en cours en Ukraine et aux alentours est-il le "paravent" d'un affrontement plus large en préparation entre les pays à régime "autocratique" ou « illibéral » et les pays regroupés tant bien que mal derrière la bannière "démocratie" sous la direction des États-Unis d'Amérique, qui retrouvent via l'OTAN - l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord - il y a peu "en état de mort cérébrale", réanimée suite à l'invasion d'une partie du territoire ukrainien par son grand voisin, une raison d'être inespérée.

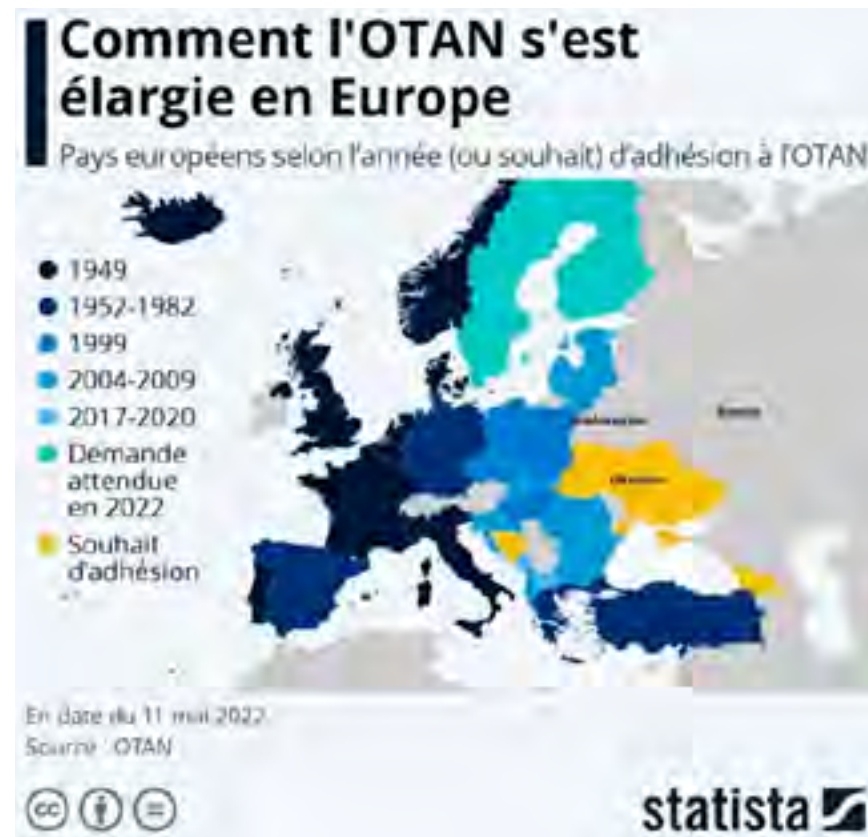
C'est l'une des interrogations partagées par notre ancien collègue Yves Gazzo à l'occasion d'une conférence organisée par l'AIACE France en Occitanie hébergée par "le Cube" de la mairie de Torréilles, jolie bourgade de pêcheurs des Pyrénées Orientales.

Les États-Unis sont-ils dans le conflit en cours soucieux de promouvoir la démocratie en Ukraine - souvent en utilisant des méthodes discutables- ou bien un prétexte pour mettre la Russie à terre, et diminuer d'autant l'alliance de la Russie avec la Chine, grand concurrent des USA pour prendre le leadership mondial, et au passage pénaliser l'allié européen en brisant la complémentarité qui prenait corps entre Moscou et Bruxelles ?

L'autre piste explorée par notre ancien collègue est celle de la formation de l'Ukraine, mais aussi de sa "déformation" au cours des siècles, des alliances et des envahisseurs.

L'Ukraine, ce pays qui depuis des siècles a vu son territoire disputé et partagé entre les grands ensembles de l'ouest (Pologne et Lituanie, pays catholiques) se heurtant à ceux

L'Ukraine et
l'élargissement de
l'Europe Gazzo



de l'est et du sud (tatars, mongols, ottomans, musulmans) et évidemment la Russie figure de proue de l'Euro-Asie (orthodoxe en grande majorité, et régimes "autoritaires" de tout temps, empires "tsaristes" ou "socialistes"). De ces legs de l'histoire, l'Ukraine d'aujourd'hui constitue une "marche", une frontière entre l'Ukraine occidentale (attirée par l'UE) et sa partie orientale et méridionale russophone, regardant plutôt vers Moscou.

La troisième piste traitée par Yves Gazzo est celle de l'élargissement de l'Union européenne : est-elle souhaitable ? À quelles conditions et quelles pourraient être les conséquences entre autres politiques et financières de cet élargissement conséquent ?

Quelle Ukraine (géographique, politique...) serait admise à terme dans le "club" européen et quelles en seraient les conséquences pour la cohésion des sociétés européennes déjà minées de l'intérieur par les mouvements qui contestent la démocratie libérale, par une remise en cause de la démocratie et de son fonctionnement.

La crise en cours en Europe centrale pourrait-elle être le détonateur d'une remise en question de la démocratie

et de l'U.E, toutes deux condamnées à se réformer ou à mourir car les prédateurs ne manquent pas y compris parmi les pays (les BRICS en particulier) qui ne sont plus fascinés ni attirés par le modèle européen, voire qui se sentent suffisamment libres pour mettre en œuvre leur agenda ; on en veut pour preuve la Turquie de Recep Tayyip Erdoğan qui veut "réduire" les Kurdes, qui menace la Grèce, qui intervient en soutien de l'Azerbaïdjan (occupant une partie du territoire Arménien), qui essaye de s'approprier une partie des ressources pétrolières de la Libye ; ou bien encore l'Iran et plus loin encore la Corée du Nord. 🇫🇷

Les analyses et opinions présentées dans cet article



sont celles de son auteur. Il est possible de se procurer le livre "L'Ukraine et l'élargissement de l'UE - Enjeux à la lumière des expériences passées -" auprès de son éditeur "Itinérance" sous-couvert de Madame Frieda LUDWIG, 25 rue du jardin d'enfants 66000 Perpignan: ludwigfrieda@gmail.com

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANCOPHONES ET L'EUROPE

© Adobe Stock

SÉRIE "UN ÉCRIVAIN AUX CONVICTIONS EUROPÉENNES"

MON ROYAUME LITTÉRAIRE POUR L'EUROPE,
QUENTIN CONNU

Ambroise Perrin
(Bas-Rhin, Grand Est)

À la recherche de leur temps européen, INFO a évoqué Gustave Flaubert puis Zanna Stoniowska ; voici Quentin Connu. Son œuvre protéiforme, écrite en français, a été traduite dans de nombreuses langues européennes mais l'auteur reste pourtant grandement inconnu. Interview par Ambroise Perrin (Bas-Rhin, Grand Est) dans le cadre des "Bibliothèques idéales", les rencontres littéraires annuelles de Strasbourg.

Ambroise Perrin : Tous vos écrits racontent l'Europe, en prenant un malin plaisir à changer de style à chaque roman ; une diversité qui enchante vos nombreux lecteurs, vous dites vraiment, je suis un écrivain européen ?

Quentin Connu : Oui, je suis un écrivain européen, et à de nombreux titres. Les circonstances de la vie, mes activités, mes amours, mes relations avec les éditeurs m'ont donné la bougeotte. J'ai changé une dizaine de fois de pays et à chaque fois pour deux ou trois années ; maintenant je suis française (comme George Sand, Quentin Connu est une femme). Mes enfants ont fréquenté de nombreuses écoles, ils ont des amis partout. En quelques heures de TGV, ils vont passer un week-end chez leur papa à n'importe quel point de l'Union européenne. Et puis, mes romans aussi sont totalement européens. Aucun ne ressemble au précédent, c'est une diversité à laquelle je tiens beaucoup. Mon processus littéraire c'est la contrainte : j'adapte le style d'un auteur que j'admire dans mon nouveau pays d'accueil, et c'est cet exercice qui produit du sens. Mais ni mes éditeurs, ni mes lecteurs ne s'y trompent.

AP- Précisément et paradoxalement on ne connaît pas grand-chose de votre personnalité ?

QC- Je prends un soin énorme, je pourrais dire névrotique, à ne pas apparaître sur Wikipédia ni sur Facebook ni sur aucun réseau social. Ce n'est pas une coquetterie, ni une fausse modestie, c'est l'essence même de mon écriture : l'auteur s'efface devant son œuvre. Comme

beaucoup d'écrivain, je cherche à atteindre une certaine universalité, et je l'ai trouvée, c'est l'affirmation d'appartenir à une communauté bigarrée qui se nomme l'Europe. Si j'avais une fiche sur Internet, on me cataloguerait tout de suite, et donc on m'exclurait de tous les autres horizons. Les personnages de mes romans sont souvent des détectives, à la recherche de vérités qui n'existent pas...

AP- En lisant attentivement vos romans, on décrypte vos convictions européennes. Vous les distillez de façons toujours anodines, c'est indifféremment le personnage bon, ou le méchant, qui est un modèle de citoyen européen...

QC- Je pars d'un constat : dans chacun des pays de l'Union européenne, l'enseignement de l'Histoire révèlent des préjugés chauvinistes, voire nationalistes. Moi je veux inscrire mes récits dans l'Histoire de l'Europe sans prendre en compte un cadre national. C'est je l'avoue très difficile : allez dans une grande librairie au rayon Histoire, et analysez les ouvrages proposés. J'ai fait cet après-midi l'expérience, il y avait 17 livres sur Napoléon, j'étais vraiment étonné, et tous très positifs, alors que par exemple en Espagne Napoléon est considéré comme un dictateur sanglant. Et 77 livres sur la Seconde Guerre mondiale, se résumant tous aux relations entre France, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, comme si les autres pays n'avaient joué aucun rôle. Une vingtaine de livres sur Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, leurs reines et leurs chères maîtresses. Deux

livres, avec de belles photos, sur Toutankhamon, pour faire des cadeaux. Et sur la construction européenne, combien de livres ? Aucun !

AP- Estimez-vous être un écrivain européenne originale ou bien un précurseur ?

QC- J'espère qu'il ne faudra pas une dizaine d'années pour comprendre que nous, les écrivains, nous ne voulons pas établir un "programme commun" de l'Histoire en Europe, ni un modèle de romans répondant à un protocole collectif européen. Chaque pays, chaque région, chaque ville doit défendre son patrimoine, c'est-à-dire préserver les racines qui font leurs spécificités. Mais ce que je défends, c'est d'avoir un regard européen. Que votre famille soit depuis 10 générations là où vous vivez ou que vous veniez d'arriver il y a 3 mois de 300 km de là ou d'un autre lointain continent, vos valeurs doivent être forgées par la culture locale, régionale, nationale mais avec ce regard européen que je défends, vous savez, la devise que l'on devrait constamment répéter, 'tous unis dans la diversité'.

AP- Puis-je dire que vos livres sont pédagogiques ?

QC- Ne dites pas cela, je ne donne pas de leçon, je fais de la littérature, avec ses contraintes qui sont la noblesse de l'écriture depuis Flaubert, le maître de beaucoup d'entre-nous : l'impersonnalité, le refus de conclure, la relativité des points de vue. Je considère Madame Bovary comme un grand reportage, mais c'est un roman européen, mondial, pas un documentaire. Cela se passe en Normandie, mais le 'regard' peut être allemand, portugais, chinois, péruvien, de partout... Savez-vous qu'il existe 9 traductions différentes en japonais de Madame Bovary ? Et plus d'une dizaine en anglais, et la première traduction par la fille de Karl Marx à Londres ! Revenons à la France : Le 11 novembre 1918 se nomme 'fête de la Victoire'. Comment chez notre voisin européen allemand se remémore-t-on de cette date ? Et ici en Alsace où les soldats étaient dans l'armée allemande ? La Victoire pour vos grands-pères ? Mes romans prennent en compte cette nécessité de réflexion avec des personnages qui, parce qu'ils s'affirment européens, sont toujours dans une interrogation de compréhension culturelle. Ce faisant, ils défendent ce que nous appelons des valeurs démocratiques.



La riche bibliothèque européenne de Quentin Connu

AP- Ces valeurs européennes sont donc dans vos livres, vous êtes un écrivain et non pas une militante courant les plateaux de télévision, c'est pour cela que vous refusez toutes les interviews. Et là vous faites une exception ?

QC- Oui, parce que c'est Strasbourg et Strasbourg c'est l'Europe et l'Europe c'est moi. Madame Europe c'est moi !

AP- Vos livres sont tirés à des milliers d'exemplaires, vos lecteurs sont des fidèles toujours enthousiastes, comment vous suivre puisque vous changez souvent de pseudonymes ?

QC- Mes modèles absolus sont Romain Gary et Émile Ajar. Mais je ne suis pas un imposteur, dans chaque roman je mêle fiction et réalité, et le lecteur décèle de suite la dérision du récit. Qu'il y croit ou non, cela n'a pas d'importance. La littérature est d'abord un plaisir, et moi je m'amuse énormément à écrire...

AP- Puis-je vous prendre en photo pour le magazine INFO ?

QC- Non, je ne préfère pas, je vais vous faire parvenir une photo de ma bibliothèque, ce sont des livres qui ont été trimbalés dans toutes les capitales européennes et ils sont mon vrai visage. 🇫🇷

Romans connus :

- *Au point des fusions des goûts* (2011)
- *Wal, Biscotte et Durward* (2003)
- *Debray et Deloin, essai* (2007)
- *Voyant d'Europe* (2021)

UNE NOUVELLE RUBRIQUE

LA GALERIE PHOTOS DES LECTEURS DE NOTRE MAGAZINE INFO



*Votre magazine
INFO propose,
ici, une nouvelle
rubrique ?
Et c'est vous,
chers lecteurs,
qui allez
l'alimenter :
une galerie
photo !*

Des pages pour le plaisir d'un peu de lumière, en couleur ou en Noir et Blanc, pour raconter des histoires autrement que par des mots. Depuis la technologie du numérique, nous faisons tous des dizaines, parfois des milliers de photos chaque année. Soyons précis, nous nous servons de notre téléphone pour engranger les traces de fragments de moments, que nous appelons effectivement photos, et que, bien souvent nous ne regardons jamais.

La galerie photo d'INFO vous suggère de prendre le temps de créer délibérément des photos dans le but d'être publiées. Ce n'est pas un concours, juste un amusement avec une petite stimulation pour la créativité, l'originalité, l'audace et la pertinence pour un thème, différent à chaque édition. Photographiez un lieu, un objet, une atmosphère, remontez les traces de votre mémoire !

Pour commencer, voici donc ce premier thème pour INFO 46 : **Votre dernier souvenir de vie active professionnelle**

La photo est libre de droit, ne comporte aucun élément d'ordre confessionnel, politique ou de la sphère privée. Elle ne manque pas non plus de respect aux droits humains, ce qui contreviendrait aux règles générales de publication. Cette photo, dont l'auteur aura bien entendu mentionné son nom, sera accompagnée d'une légende de 5 à 10 lignes, explicitant, par exemple, les circonstances de la prise de vue, des aspects techniques, des concordances poétiques ou philosophiques, sachant que tout comme une photo raconte une histoire, un texte peut créer des images !

Ambroise Perrin présidera le jury, composé des membres du Bureau de l'AIACE-Fr, de cette première galerie. Deux photos seront publiées dans le magazine INFO 46 de l'été 2023...

Les autres clichés seront, dans la mesure du possible, publiés sur le site internet de l'AIACE-Fr. Clic clac, à vos idées, à votre nostalgie, à votre enthousiasme, à votre goût de la technique ! **Bonne chance à tous !**

Chaque participant envoie un seul cliché à l'adresse suivante : galerie.photos.aiace.france@orange.fr, la date limite est fixée au **vendredi 28 avril 2023**. Vous estimerez que votre cliché, couleur ou Noir et Blanc, est de bonne qualité graphique (une photo pourrait parfois être floue et bougée pour refléter la vie qui n'est pas toujours très nette).

LE SECRÉTARIAT AIACE FRANCE

Guénolée LEGROS
Secrétariat AIACE France

► **Rappel changement du numéro de téléphone** Le numéro de téléphone de AIACE France est le **07 67 61 44 43** (+33767614443 depuis l'étranger). Les anciens numéros (01 47 55 82 29 et 09 60 42 51 42) diffusent désormais un message indiquant le nouveau numéro. Ils disparaîtront lors de notre déménagement.

► **Rappel de la permanence du secrétariat :** Quatre jours de présence au secrétariat de 9 heures 30 à 13 heures les lundis, mercredis, jeudis et vendredis matin. En dehors des heures de permanence un suivi des messages est assuré sur une base régulière par des bénévoles. Les urgences sont traitées en priorité.



► **Rappel : En cas de changement de compte bancaire :** Ne pas oublier de donner au secrétariat de l'AIACE France, votre nouvel Iban, en utilisant le formulaire d'identification bancaire, par mail ou par courrier. L'envoyer aussi à l'adresse électronique suivante : **pmo-fix-modif-pensions@ec.europa.eu** ou par courrier à **Commission européenne - PMO Unit 4 - "Pensions" - BE - 1049 Bruxelles**.

► **Rappel : En cas de changement d'adresse postale :** Prévenir le secrétariat AIACE France en cas de changement d'adresse afin de mettre à jour l'annuaire et notre base de données. Donner vos nouvelles coordonnées au PMO4 en envoyant une copie des documents attestant les changements demandés via e-mail à **PMO-PENSIONS@ec.europa.eu** pour les bénéficiaires d'une pension d'ancienneté/invalidité et e-mail à **PMO-SURVIE@ec.europa.eu** pour les veuves/veufs et les orphelins.

Vous avez la possibilité aussi de le faire par courrier : **Commission Européenne Unité PMO/4 - "Pensions" BE- 1049 Bruxelles**. Mentionnez alors toujours votre ancienne adresse et votre nouvelle adresse, la date effective des changements ainsi que votre numéro de pension.

Si vous avez demandé l'accès à **EU Login**, vous pouvez aussi encoder les changements et les pièces justificatives directement dans **Sysper**.

► **Rappel : Possibilité d'obtenir une carte d'adhérent plastifiée** pour ceux qui n'en ont pas encore fait la demande et pour les nouveaux adhérents. Elle a pour objectif de faciliter la communication avec les hôpitaux lors des admissions d'urgence. Pour l'obtenir, il vous suffit d'envoyer au secrétariat, en mentionnant vos nom, prénom et numéro de pension, une photo d'identité en format JPG ou JPEG par email de préférence sinon par courrier au 12, avenue d'Eylau 75116 PARIS. La création des cartes se fait par lot de 50 et donc les délais d'impression sont de plusieurs semaines.

Coordonnées du secrétariat
AIACE-France
12, avenue d'Eylau
75116 - PARIS
Tél : 07 67 61 44 43
E-mail aiace.france@wanadoo.fr
Site Internet www.aiace-fr.eu

Guénolée Legros,
Secrétariat AIACE France

LE MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

Jacques Vonthron
Rédacteur en chef

La France d'Est en Ouest et du Nord au Sud... Les contributeurs de ce numéro de l'INFO viennent des 4 coins de la France, tant du genre féminin que du genre masculin... Voilà qui a de quoi ravir notre Dream Team Rédactionnelle, Michèle Thozet, Guénolée Legros, Serge Lebel, Jacques Vonthron ; surtout notre dur labeur est récompensé par la joie de lire en priorité vos articles sur des sujets toujours plus variés. Le résultat en vaut la chandelle... Dîtes-le nous, vous aussi, notre boîte aux lettres à idées et à commentaires attend vos réactions constructives, positives ou critiques.

Le hasard de vos contributions fait que nous balayons le large champ de nos préoccupations de retraités des institutions européennes : de nos soucis administratifs et de santé aux rencontres conviviales que nos Délégués régionaux nous concoctent en passant par des articles thématiques sur l'Europe ou bien sur nos pensionné(e)s saisi(e)s par la création littéraire ...

Ah, une nouvelle rubrique à l'honneur "CLIC-CLAC" : notre "INFO-Galerie Photos"! Nous attendons de nombreuses contributions photographiques de votre part & des suggestions thématiques pour poursuivre cette rencontre artistique pour les numéros suivants de l'INFO.

Sachez toutefois que même si nous mettons en œuvre toutes nos qualités éditoriales de néophytes, les erreurs sont humaines ...n'hésitez pas à nous les signaler... nous les corrigerons dans le prochain numéro.

Enfin un grand merci et bravo à toute l'équipe de l'OIB ; nous réfléchissons avec eux à une nouvelle présentation graphique de notre INFO.

Bonne lecture et prenez-y autant de plaisir que nous en avons mis à vous le concocter.



Bande-Annonce pour notre rencontre Nantaise de l'AIACE France



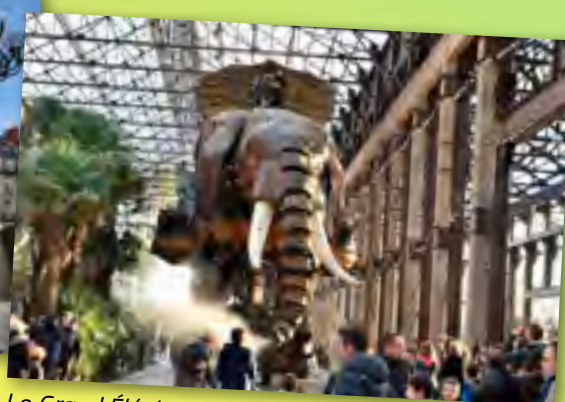
Le Passage Pommeraye



Le Château des Ducs de Bretagne à Nantes



Le Théâtre Graslin à Nantes



Le Grand Éléphant des Machines de l'île



Les Carrousel des Mondes Marins des Machines de l'île



Les serres du Grand Blottereau

L'Éloge du Pas de Côté Place du Bouffay à Nantes



La Guinguette à Trememoult (Rezé)



Les Rigolettes nantaises



Manoir sur le bord de l'Erdre



Passerelle sur l'Erdre à Nantes



Un des navires qui fait la Croisière sur l'Erdre.



Marais de Guérande



Remparts de Guérande

crédit photo de Le voyage à Nantes, l'Office de tourisme La Baule Guérande ©Echo de la Presqu'île

*En 2023, tous à Nantes!
Et plus que jamais solidaires!*



Les bénévoles de l'ALACE France vous présentent leurs meilleurs vœux.



© Adobe Stock

«Les Anneaux de la Mémoire, situés sur le Quai des Antilles sur l'île de NANTES, symbolisent les instruments de contention des captifs sur les navires et esclaves sur les plantations mais également la chaîne historique qui relie les populations à travers le temps et les continents et enfin les alliances et échanges des peuples dans un respect et une bienveillance mutuels.»

